



# ÉCONOMIE

## Place au dividende



GÉRARD BÉRUBÉ

L'année 2010 devrait accueillir la reprise. Une reprise qui s'annonce toutefois chancelante, hésitante, voire prudente. On s'attend également à ce qu'elle soit l'année de la remontée des taux d'intérêt directs, maintenus artificiellement à des niveaux frôlant le zéro, crise et récession obligent. Or on ne saurait être aussi certain, la grande inconnue étant le marché du travail et cette relève aux stimulants gouvernementaux qui ne se manifeste pas encore. En Bourse, cette reprise hésitante braque les projecteurs sur le dividende.

Jusqu'à la fin de 2009, le scénario dominant était le suivant: une augmentation du PIB en 2010, avec une reprise laborieuse au départ appelée à s'imposer au second semestre. Ce devrait être entre 2,5 et 3 % au Canada, davantage autour de 3-3,5 % aux États-Unis.

La CIBC a apporté une nouvelle version cette semaine. Les taux d'intérêt historiquement bas et les énormes stimulants économiques entraîneront une

forte croissance des économies canadienne et mondiale au premier semestre de 2010, mais cette croissance risque de s'essouffler au deuxième semestre de 2010 et

en 2011. C'est donc tout le problème de la relève aux stimulants gouvernementaux qui se pose. Une relève plutôt incertaine avec un marché du travail encore secoué et une érosion du pouvoir d'achat de ménages lourdement endettés.

«Comme, au deuxième semestre, les gouvernements fermeront les robinets des stimulants et les consommateurs américains continueront de se désendetter, la croissance pourrait fortement ralentir», a souligné la CIBC.

Le consommateur ne devrait donc pas être au rendez-vous. Du moins, telle est la grande inconnue. «Les consommateurs épargneront de plus en plus et l'accès au crédit restera difficile pour les ménages et les petites entreprises, particulièrement si les organismes de réglementation augmentent les exigences en capital des banques ou réduisent les ratios de levier financier», a averti l'analyste de la CIBC.

Le corollaire à cette valse-hésitation est la remontée anticipée des taux d'intérêt, qui pourrait être plus faible. Or on craint un geste trop rapide des banques centrales. L'analyste de la CIBC «craint que la Banque du Canada soit trop pressée et augmente les taux d'intérêt avant la Réserve fédérale, ce qui apprécierait le dollar canadien et mettrait encore plus de pression sur le PIB selon la production». Citant l'histoire, il rappelle qu'«après chacun des deux derniers ralentissements économiques importants en Amérique du Nord, la Banque du Canada a augmenté ses taux avant la Réserve fédérale et a dû rebrousser chemin dès un recul de l'économie». Mais pour ce qui est de l'ampleur de la remontée, elle devrait être de l'ordre de 75 points de base.

Sur les marchés, l'impact de ce resserrement, même modeste, devrait se faire sentir sur les titres à revenu fixe. Sans compter la forte augmentation à prévoir de l'offre de titres. «C'est une chose pour les États-Unis de financer d'énormes déficits quand personne d'autre n'emprunte et que la Réserve fédérale achète la part du lion des émissions nettes, mais c'est tout à fait autre chose lorsque le secteur privé recommence à emprunter et que la Réserve fédérale reste sur la touche. On note aussi dans le rapport que la Chine pourrait aussi diminuer ses achats de bons et obligations du Trésor si elle laisse le yuan s'apprécier modestement plus tard cette année.»

S'ajoutent les besoins canadiens, avec un manque à gagner fédéral et provincial devant atteindre les 6 % du PIB en 2009-2010. Et ceux de l'Europe, qui doit également financer d'énormes déficits. En clair, «le rendement mondial des obligations sera soumis à forte pression».

Au chapitre des rendements à prévoir, le marché boursier demeure donc l'univers offrant encore le plus d'attrait en 2010; à l'opposé, le marché obligataire ne devrait pas impressionner. Certes, la poussée de 60 % aux États-Unis du S&P 500 et celle de 50 % au Canada du S&P/TSX depuis le creux de mars 2009 a de quoi faire sourcilier. Mais cette explosion est typique des reprises boursières d'après-récession. Et elle masque le fait que la forte correction boursière de 2008 a été trop prononcée, qu'elle traduisait une peur extrême empruntant à un scénario de dépression plutôt qu'à celui d'une récession accompagnée d'une crise financière. Si 2010 est une année de reprise et de retour des bénéfices des entreprises, il y aurait encore de la place pour une progression de 15 à 20 % de l'indice de référence américain (sur 12 mois) et de 10 à 15 % de ce côté-ci.

En revanche, puisque la prudence sera de mise, une attention particulière sera accordée au dividende. «Bien que les rendements comparables des produits à revenu fixe ne seront pas aussi faibles qu'aujourd'hui, l'écart entre le rendement des dividendes des sociétés cotées à la Bourse de Toronto et celui des obligations est très faible, et les attentes relatives à une augmentation des dividendes en 2010 et après devraient faire en sorte que les investisseurs pousseront encore la Bourse de Toronto à la hausse», a souligné la CIBC.

VOIR PAGE B4: FINANCES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Earl Jones sortant du Palais de justice de Montréal en juillet dernier.

## Dévasté, Earl Jones plaide coupable

### Les victimes du fraudeur ne décolèrent pas

BRIAN MYLES

Les victimes d'Earl Jones ne décolèrent pas en dépit des aveux de culpabilité prononcés hier par le filou de la finance. Ils ont l'intention de poursuivre les grandes banques, qu'elles accusent d'avoir fermé les yeux sur les actes frauduleux de Jones.

Les services de l'avocat Neil H. Stein ont été retenus par quelques-unes des 158 victimes d'Earl Jones afin d'intenter des poursuites contre la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal, les deux principales institutions financières avec lesquelles transigeait Earl Jones.

M<sup>r</sup> Stein est à l'extérieur du pays jusqu'à la semaine prochaine. Une adjointe a confirmé qu'une poursuite serait déposée sous peu. Selon Joey Davis, dont la mère a perdu plus de 200 000 \$ aux mains de Jones, les banques ont manqué de vigilance à l'égard du financier, qui a détourné la somme totale de 51,3 millions de dollars de ses clients.

«La fraude est de 50 millions de dollars, la poursuite va commencer avec ce montant», a lancé M. Davis, un des porte-parole du Comité organisateur des victimes d'Earl Jones.

«Ce sont toutes les institutions qui ont facilité les fraudes d'Earl Jones, a renchéri Kevin Curran, dont la mère a perdu un demi-million de dollars. C'est le système, l'Autorité des marchés financiers, les banques, les courtiers VIP.» La Banque Royale n'a pas rappelé *Le Devoir*. «On ne commente pas des conjectures», a dit pour sa part le porte-parole de la Banque de Montréal, Ronald Monet.

#### Jones en sanglots

Jones, 67 ans, sanglotait dans le box des accusés hier lorsqu'il a plaidé coupable à deux accusations globales de fraude (21,6 millions de 1982 à 2004 et 29,7 millions de 2004 à 2009).

Incapable de prononcer un traître mot, il a rédigé une courte déclaration lue en cour par son avocat. «Je ne trouve pas de mots pour véritablement exprimer mes regrets pour les souffrances et les torts que j'ai causés à chacun de vous, a écrit Jones [traduction libre]. J'ai ruiné vos vies, celles des membres de ma famille et la mienne, et je vivrai pour toujours avec cette terrible tragédie.»

La Couronne et la défense ont suggéré d'un commun accord une peine de 11 ans de pénitencier pour Jones (la peine maximale est de 14 ans). Puisqu'il s'agit d'une première infraction et

que la fraude est considérée comme un crime sans violence par le Code criminel, le fraudeur pourra bénéficier d'une libération conditionnelle au sixième de sa peine, soit d'ici 22 mois.

La prorogation des travaux des Communes, décidée récemment par le premier ministre Stephen Harper, a pour effet de retarder l'adoption d'une loi plus sévère à ce sujet.

Selon les victimes, aucune sentence ne pourra apaiser l'incertitude, la peur et les torts financiers et émotionnels qu'ils ont subis aux mains de Jones, qui a fait des victimes jusque dans son cercle d'amis et sa famille.

Christine Jackson, agente immobilière à la retraite depuis dix ans, a tout perdu. Sa fille aussi. Mme Jackson a dû payer 60 000 \$ d'impôts «sur de l'argent qu'on m'a volé», lance-t-elle. Elle doit encore de 20 000 \$ à 30 000 \$ au fisc. Elle envisage de vendre sa maison, et de retourner sur le marché du travail. À 67 ans. «Je vais tout simplement recommencer ma vie du mieux que je le peux. Je ne peux rien faire d'autre. Il n'y a pas beaucoup d'espoir, a-t-elle dit. Moi aussi, je suis en prison.»

VOIR PAGE B4: JONES

## Dollarama, à découvrir

FRANÇOIS DESJARDINS

Dans le flot de papier qui coule sans arrêt sur le bureau d'un journaliste économique, il y a, de temps à autre, ce qu'on pourrait appeler du bonbon. Un rapport financier de 28 pages sur l'action de Dollarama — avec moult détails sur le fonctionnement de la compagnie, sur l'impact des hausses du salaire minimum, sur le client type, sur la transaction moyenne — s'inscrit parfaitement dans cette catégorie. Ne reculant devant rien pour éclairer l'ami lecteur, *Le Devoir* s'y est plongé.

Mettons la table. En Bourse depuis l'an dernier, la chaîne de 600 magasins, qui appartient au gros fonds américain Bain Capital et à la famille Rossy, intéresse maintenant Bay Street. Le rapport en question est signé par Keith Howlett, un analyste de Valeurs mobilières Desjardins. L'action représente-t-elle un bon ou un mauvais achat? À la limite, le commun des mortels s'en balance. Car au-delà d'une recommandation, on lève le rideau sur ce qui se passe en coulisse. (Pour les curieux, M. Howlett la recommande. Et il n'est pas le seul.)

Les racines de Dollarama remontent au début du XX<sup>e</sup> siècle. Salim Rossy, un ressortissant libanais, a ouvert son premier magasin à Montréal, en 1910. La famille, maître dans l'art de faire sonner les caisses enregistreuses, a donné une nouvelle image à sa chaîne au début des années 90 en la renommant Dollarama.

Premier constat de l'analyste: Dollarama est à son créneau ce que Tim Hortons est au café et ce que Shoppers Drug Mart (Pharmaprix) est aux pharmacies. En gros, elle a devant elle plusieurs années de croissance et de profits. De plus, Dollarama est le joueur (très) dominant de son créneau, comme en témoignent ses magasins, qui sont plus nombreux que l'ensemble de ses cinq plus proches concurrents.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Comme d'autres publiés récemment, son rapport est une mosaïque de renseignements que le client moyen, friand de gomme et de

verres en plastique transparent pour le pique-nique familial, ne soupçonnerait pas vraiment. En 2009, l'achat moyen s'élevait à 6,92 \$, en hausse de 10 % depuis trois ans. Le montant d'une transaction payée par carte de débit — désormais disponible dans tous les magasins — est deux fois et demie plus élevé. On teste maintenant le paiement par carte de crédit.

Depuis son inscription en Bourse, opération à laquelle Desjardins et presque toutes les grandes banques ont participé, l'action est passée de 17,50 \$ à plus de 21 \$.

#### Salaires minimum

Autre constat: pour contrer une hausse du salaire minimum de 3 %, un magasin doit réussir à augmenter ses ventes de 1,25 %. La commande n'est pas mince, surtout quand on sait qu'au Québec, le salaire minimum va grimper de 50 ¢ à 9,50 \$ le 1<sup>er</sup> mai 2010. Et en Ontario, de 75 ¢ à 10,25 \$ dans deux mois. Des hausses respectives, donc, de 5 % et 8 %.

Imaginez, en plus, si des magasins se syndiquaient en demandant, non seulement des améliorations salariales, mais des avantages sociaux.

Dans les documents publics remis aux autorités réglementaires, la compagnie n'a jamais caché que la syndicalisation de ses travailleurs poserait problème. «Bien que nous croyons offrir des salaires justes, la syndicalisation ou la tentative de syndicalisation d'une partie significative de notre bassin d'employés perturberait nos activités et nos coûts de main-d'œuvre augmenteraient. Nos moyens de refléter cela aux clients seraient limités», a-t-elle écrit en octobre 2009 dans une brique de 183 pages.

(Vérification faite auprès de sources syndicales, aucune campagne ne semble être en cours.)

VOIR PAGE B4: DOLLARAMA



# ÉCONOMIE

## L'épargnant recommence à investir, prudemment

FRANÇOIS DESJARDINS

L'année 2009, en quelque sorte, a été celle d'un redémarrage. Après avoir déserté les fonds communs en catastrophe lorsque le système financier s'est effondré en 2008, les épargnants sont revenus sur leur décision l'an dernier en misant toutefois sur des fonds plus prudents qu'auparavant.

Tel est le constat dressé hier par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), qui chiffre à 1,46 milliard l'argent frais qui est entré dans les fonds communs l'an dernier, toutes catégories confondues. En 2008, la panique des investisseurs avait été telle que seulement 151,1 millions d'argent frais avait été injecté dans les fonds, le gros de l'activité se limitant à transférer de l'argent vers les fonds du marché monétaire.

L'ensemble de l'industrie des fonds communs gère un actif de 595 milliards, en hausse de 17,4 % au cours de l'année 2009. Huit dollars sur dix sont investis dans les fonds d'actions et les fonds équilibrés, qui comprennent aussi des obligations. Le reste se trouve dans les fonds obligataires et du marché monétaire.

En 2008, la Bourse de Toronto a plongé de 40 %. En 2009, elle a rebondi avec un gain de 41 %, de sorte qu'elle a maintenant repris presque la totalité de ce qui avait été perdu depuis la fin de septembre 2008, alors que la crise était déjà bien entamée.

Nombre d'épargnants et de caisses de retraite ont réagi à la plonge boursière de 2008 en liquidant les placements qu'ils avaient faits dans les fonds d'actions, ce qui est peut-être très dommageable car un tel geste,

empreint de panique, cristallise les pertes.

### Vendre à tout prix

Les firmes de courtage regorgent d'anecdotes portant sur des ventes précipitées effectuées à la fin de 2008 et au début de 2009, au creux de la vague. Le président d'une société de placement a récemment raconté au *Devoir*, par exemple, qu'un de ses clients n'arrivait plus à supporter que son portefeuille ait à ce point diminué. Il voulait à tout prix en liquider une partie pour s'acheter une voiture, contre l'avis du courtier qui suggérait plutôt de rester sur ses positions de façon à profiter d'une éventuelle reprise boursière.

« Avec l'amélioration des marchés en 2009, notamment après le premier trimestre, les investisseurs ont effectué un retour vers les catégories de fonds à long ter-

me, a noté l'IFIC. Cependant, ils se sont concentrés sur les fonds obligataires et équilibrés [qui comprennent des actions et des obligations], plutôt que sur les fonds d'actions. »

Les investisseurs ont placé 11,2 milliards dans les fonds équilibrés et 12,6 milliards dans les fonds obligataires. En contrepartie, ils ont retiré 6 milliards des fonds d'actions, soit deux fois moins qu'en 2008. Aussi, ils ont retiré 16 milliards des fonds du marché monétaire.

« L'année 2008 avait été marquée par le fait que les investisseurs déplaçaient leur argent en lieu plus sûr, a précisé l'IFIC. Les ventes de fonds du marché monétaire avaient été de 14,3 milliards alors que, dans les fonds à long terme, les épargnants avaient fait des retraits totalisant 14,1 milliards. »

Le Devoir



## Pékin tente de minimiser l'affaire Google

Pékin — La décision de Google de se retirer de Chine n'affectera pas les relations commerciales entre Washington et Pékin, a dit hier le ministre chinois du Commerce, précisant qu'il existait plusieurs voies pour résoudre ce problème avec les États-Unis.

Les entreprises étrangères doivent maintenir leur confiance dans les perspectives du marché chinois, a déclaré à la presse le porte-parole du ministère du Commerce, Yao Jian. Il a toutefois répété que toutes les entreprises étrangères, Google y compris, devaient se conformer au droit chinois.

Washington a fait savoir qu'il était trop tôt pour dire quelles conséquences cette affaire pourrait avoir sur les relations économiques avec Pékin. Toutefois, le département d'État a annoncé qu'il demanderait des explications à la Chine. « Nous allons entreprendre une démarche officielle auprès du gouvernement chinois à Pékin sur cette affaire dans les jours qui viennent, probablement en début de semaine prochaine », a déclaré le porte-parole, P.J. Crowley.

### Cible d'une cyberattaque

Le géant d'Internet a fait part de son intention de se retirer de Chine en raison de la censure et après avoir été la cible d'une cyberattaque. Google, qui prévoit notamment de ne plus proposer son moteur de recherche google.cn, a dit espérer pouvoir travailler avec les autorités chinoises pour un accès sans restriction au Web. La société américaine a toutefois indiqué que son portail continuait d'être l'objet d'un filtrage. « Les résultats des demandes sur google.cn continuent d'être censurés », dit un porte-parole de Google dans un communiqué.

L'entreprise californienne a obtenu jeudi le soutien des autorités américaines qui ont estimé que cette question revêtait une importance économique considérable et qu'elle entachait la libre circulation de l'information.

Selon la société McAfee, spécialisée dans la sécurité sur Internet, l'attaque visant Google a été perpétrée grâce à une faille jusqu'alors inconnue dans le navigateur Internet Explorer développé par Microsoft.

Cette attaque est considérée par les autorités américaines comme l'un des cas de piratage les plus perfectionnés jamais enregistrés.

Google a dit mardi avoir été la cible à la mi-décembre d'une attaque lancée de Chine qui a abouti à des vols de données couvertes par le droit sur la propriété intellectuelle. Au total une vingtaine d'autres sociétés auraient été ainsi infiltrées. Selon McAfee, les pirates, qui ont baptisé leur attaque « opération Aurora », ont trompé des employés de ces sociétés en les amenant à cliquer sur le lien d'un site qui a, en secret, téléchargé un logiciel malveillant sur leurs ordinateurs.

« Nous n'avons jamais vu d'attaques aussi sophistiquées dans la sphère commerciale. Cela n'existait que dans la sphère gouvernementale », a noté Dmitri Alperovitch, vice-président du département de la recherche chez McAfee.

Microsoft doit maintenant proposer une mise à jour de son navigateur, qui est utilisé sur des centaines de millions d'ordinateurs dans le monde.

Minimisant les inquiétudes exprimées par Google, Microsoft a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de se retirer de Chine.

Reuters

## Le pouvoir d'achat a baissé avec Obama

Washington — La première année du mandat du président américain Barack Obama a coïncidé avec une période noire pour le pouvoir d'achat, les Américains étant atteints par la crise de l'emploi et la hausse spectaculaire des prix de l'essence.

Entre licenciements, mesures de chômage partiel et un recours très prudent au travail temporaire, les entreprises américaines ont répercuté sur leur masse salariale une bonne partie de leurs difficultés.

Le niveau des rémunérations s'en est fortement ressenti. Les salaires hebdomadaires réels, c'est-à-dire corrigés de l'inflation, ont chuté de 1,6 % aux États-Unis en 2009, la plus forte baisse depuis 1990, après un bond de 3,1 % en 2008, selon des chiffres publiés hier par le département du Travail.

La baisse des salaires réels sur une année a été relativement fréquente lors de la période récente aux États-Unis. Le phénomène s'est déjà produit en 2003 (-0,7 %), en 2004 (-0,4 %), en 2005 (-0,3 %) et en 2007 (-1,3 %). En revanche, les salaires avaient fortement augmenté en 2006 (+2,4 %), une bonne année pour l'emploi, et en 2008 (+3,1 %), aidés par une inflation quasi nulle (+0,1 %).

En 2009, mesurée en glissement annuel, l'inflation est revenue à 2,7 %. Mais ce qu'ont le plus durement ressenti les Américains, c'est la hausse jamais vue des prix de l'essence: +53,5 %. Les prix à la pompe ont encore de quoi faire rêver

dans d'autres pays: 2,76 \$US le gallon en moyenne pour l'essence ordinaire hier selon l'Association américaine de l'automobile, soit 51 centimes d'euro le litre. Mais les Américains vivent mal d'avoir durablement franchi la barre des 2,50 \$US. D'autres prix ont en revanche baissé en 2009: ceux de l'alimentation (-0,5 %) et en particulier des produits alimentaires consommés à domicile (-2,4 %), ceux du logement (-0,3 %), de l'électricité (-0,5 %) et surtout du gaz (-18,1 %). Mais cela se remarque probablement moins.

« En plus du chômage à 10 %, la hausse des prix de l'essence, la récente faiblesse des prix des logements, et l'incertitude sur la réforme de la santé pourraient être en train de miner la confiance des consommateurs », souligne Scott Hoyt, de Moody's Economy.com. Et la cote de popularité de Barack Obama s'en ressent: selon un sondage de l'université Quinnipiac, les Américains sont aussi nombreux (45 %) à juger positivement que négativement son action. En juin 2009, ils étaient à 59 % positifs et 31 % négatifs. En 2008, le revenu médian des ménages (exprimé en dollars de 2008) était tombé au plus bas depuis dix ans. Et entre 2000 et 2007, il n'avait jamais battu son record de 1999, stagnant entre 50 000 et 52 000 \$US.

Les ménages américains sont aussi appauvris par la chute de la valeur de leur patrimoine immobilier.

Agence France-Presse

### IMMOBILIER

## Belle année 2009

Ottawa — Le marché résidentiel de la vente a terminé l'année 2009 en beauté, affirme l'Association canadienne de l'immeuble.

Selon les statistiques publiées par l'organisme hier, l'activité du marché de la vente a atteint un sommet inégalé au mois de décembre et la demande vigoureuse au deuxième semestre, notamment au dernier trimestre, a fait bondir les ventes annuelles au-dessus des résultats atteints en 2008.

Ainsi, en décembre, les ventes résidentielles, en chiffres réels, réalisées par le biais du Multiple Listing Service (MLS) des chambres immobilières canadiennes se sont élevées à 27 744 logements, soit 72,1 % de plus qu'en décembre 2008, lorsque le marché avait baissé à un niveau plancher qu'on n'avait pas vu depuis une décennie. Les marchés de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré de nouveaux records pour le mois de décembre, selon l'association.

En données désaisonnalisées le nombre de transactions en décembre dernier a été de 46 805, pour une augmentation de 71,6 % par rapport à décembre 2008.

Cette performance enregistrée en décembre a fait passer le quatrième trimestre à un sommet sans précédent. Ainsi,

toujours après désaisonnalisation, au total, 137 957 maisons ont changé de main au quatrième trimestre de 2009. Cela représente une hausse de 2,6 % par rapport au record précédent enregistré au premier trimestre de 2007.

Les régions de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec ont atteint de nouveaux records trimestriels.

Pour l'ensemble de 2009, au total, 465 251 maisons ont changé de main par le biais des systèmes MLS des chambres immobilières canadiennes, soit une hausse de 7,7 % comparativement aux résultats de 2008, et le quatrième plus haut niveau annuel enregistré à ce jour. Par rapport au sommet atteint en 2007, l'activité de 2009 est de 10,7 % inférieure.

L'Association canadienne de l'immeuble a précisé qu'au début de 2009, le marché de l'habitation était anémique à l'échelle nationale et qu'il a accusé un retard jusque vers la fin de septembre. Le gain annuel de 59 % au quatrième trimestre a pu faire grimper les ventes au-dessus des résultats annuels enregistrés en 2008.

Par ailleurs, en décembre dernier, le prix moyen résidentiel s'élevait à 337 410 \$ à l'échelle nationale, soit une hausse de 19 % d'une année à l'autre.

La Presse canadienne

### CARTES D'APPEL INTERURBAIN PRÉPAYÉES PHONETIME INC.

Le Bureau de la concurrence (le « Bureau ») est d'avis que l'information concernant le taux par minute et le nombre de minutes d'appel disponibles sur leurs cartes d'appel interurbain prépayées vendues par Phonetime Inc. était inexacte.

Le Bureau a informé Phonetime Inc. que certaines de ses pratiques de marketing ont soulevé des inquiétudes en regard des dispositions relatives aux pratiques commerciales trompeuses telles que définies par la Loi sur la concurrence (« la Loi »).

Le Bureau soutient que le taux par minute et le nombre de minutes d'appel disponibles des cartes d'appel interurbain prépayées Phonetime Inc. est impossible à atteindre.

Afin de respecter les dispositions du Bureau et d'honorer son obligation de divulguer des renseignements exacts aux consommateurs, Phonetime Inc. et le Bureau ont déposé un consentement auprès du Tribunal de la concurrence concernant les inquiétudes du Bureau.

En application de ce consentement, Phonetime Inc. s'engage, entres autres, à :

- S'assurer que l'ensemble de ses produits promotionnels à venir sont conformes aux dispositions de la Loi concernant les pratiques commerciales ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de conformité des entreprises conçu pour assurer le respect de la Loi ;
- payer une sanction administrative monétaire de 250 000 \$ ;
- rembourser les frais encourus par le Bureau pour son enquête, au montant de 50 000 \$ ;
- rembourser les acheteurs des cartes d'appel Bravo ! et Bravo ! Atlantic via le numéro sans frais 1-877-404-0046.

Le consentement peut être consulté sur le site internet du Tribunal de la concurrence à l'adresse suivante : <http://www.ct-cc.gc.ca>. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Bureau de la concurrence à l'adresse suivante : <http://www.competitionbureau.gc.ca>.

### Cours par correspondance en ligne sur

## COMMENT BÂTIR SON PORTEFEUILLE EN 2010

Avec l'aide constante du prof



### Claude Chiasson,

Chroniqueur financier, analyste financier et investisseur privé

"Une source d'information de qualité et 100 % objective"

### Comprend :

- Stratégie de placement 2010 diffusée sur Internet, à partir de février
- Un guide d'apprentissage
- Un manuel de 279 pages sur tout ce qu'il faut savoir pour bien investir
- Un abonnement d'un an à la classe Internet Pro-Placement

### Vous apprendrez à :

- Connaître les secteurs les plus prometteurs de notre économie
- Identifier les bons placements et à les accumuler au bon prix
- Encaisser des revenus de placement réguliers et croissants
- À battre votre prochain ennemi : l'inflation

UN NOUVEAU LONG CYCLE DE CROISSANCE SE PROFILE. FAITES LE PLEIN DE TITRES PENDANT QUE LES PRIX SONT ENCORE ATTRAYANTS.

Prix : 228 \$ (plus taxes)

Pour vous inscrire, allez sur [www.proplacement.qc.ca](http://www.proplacement.qc.ca), appuyez sur Devenir membre, puis sur Inscrivez-vous dès aujourd'hui et, enfin, complétez le formulaire tel qu'indiqué. Branchement Internet requis

LE DEVOIR

pro-placement

## Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard

Avocat

Vieux-Montréal

514.861.0469

## MA MAISON MES EXPERTS

RÉNOVATION — DÉCORATION — AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

[www.artisan-du-store.ca](http://www.artisan-du-store.ca)

\*50% de rabais ou installation gratuite



Stores sur mesures

\*Bois ou PVC

Horizontaux ou Verticaux

couleurs et teintes à votre choix

OPAQUES ou SOLAIRES

• Toiles à rouleau

• Stores romains

• Panneaux coulissants

• Persiennes

INSTALLATION GRATUITE

L'Artisan du Store

Service à domicile GRATUIT

Fabriqué au Québec

Région de Montréal

514 231-8677

Laval et Rive-Nord

450 627-3716

Longueuil et rive-sud

450 445-9829

Région de Trois-Rivières

819 696-8677

Région de Québec

418 654-8677

Décoration Claude

Bouchard

2362, Beaubien E,

Montréal (Qc)



POUR ANNONCER DANS CE GROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOLY@LEDEVOIR.COM

## ÉCONOMIE

## FINANCES

SUITE DE LA PAGE B1

À la TD également on note qu'«à mesure que les marchés boursiers se redressent, les investisseurs portent de plus en plus leur attention sur les secteurs et les sociétés qui affichent une croissance plus soutenue des ventes, des bénéfices et des dividendes». «À notre avis, ajoute la banque, ce changement de situation auquel nous assistons actuellement est le début d'un autre mouvement des marchés.»

Le dividende sera donc de plus en plus retenu comme faisant partie du rendement global cette année. «À l'heure actuelle, le taux de dividende dans un certain nombre de secteurs est anormalement élevé comparativement aux rendements des obligations, même en ne tenant pas compte du crédit d'impôt pour dividendes, grâce auquel chaque dollar reçu en dividendes canadiens équivaut à un gain d'intérêts de 1,30 \$», a résumé la TD.

Qu'on se le tienne pour dit!

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



## UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke est reconnue pour sa dimension humaine, ses façons de faire innovatrices et ses partenariats avec les milieux professionnels. À ses campus de Longueuil et de Sherbrooke, l'UdeS offre un environnement de travail qui comblera vos désirs d'accomplissement personnel et professionnel.

## Appel de candidatures

## PROFESSEURE SUPPLÉANTE OU PROFESSEUR SUPPLÉANT EN ÉTUDES ANGLAISES

Domaines d'expertise privilégiés : rédaction professionnelle anglaise et traduction du français à l'anglais

Faculté des lettres et sciences humaines  
Département des lettres et communications

Campus principal de Sherbrooke

Offre 00567

## PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN INTERVENTION ÉDUCATIVE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

Faculté d'éducation physique et sportive  
Département de kinanthropologie

Campus principal de Sherbrooke

Offre 00565

## CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Domaines d'expertise privilégiés : rémunération et mandats généraux en ressources humaines

Service des ressources humaines et financières

Campus principal de Sherbrooke

Offre 00534

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité et l'équité en emploi au sein de sa communauté et invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées.

Voyez sur notre site Internet la description complète de toutes nos offres d'emploi et soumettez votre candidature en ligne.

**La Vie**  
fait partie  
du programme

[www.USherbrooke.ca/emplois](http://www.USherbrooke.ca/emplois)

## Fonds de recherche sur la société et la culture

Québec

## UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Promouvoir l'excellence et financer la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

Établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales et faciliter les regroupements de chercheurs.

Contribuer à la diffusion des connaissances et à la formation des chercheurs dans 13 grands domaines de recherche.

## VICE-PRÉSIDENT(E) AUX PROGRAMMES

## LA FONCTION ET LES DÉFIS

Sous l'autorité du président-directeur général, le titulaire du poste exerce un rôle majeur dans la mise en œuvre de la mission et des orientations stratégiques du Fonds. Il est un acteur important pour l'avancement des connaissances et contribue ainsi à faire du Québec une véritable société du savoir. Dirigeant une équipe dynamique, il fait preuve de créativité et de leadership dans ses nombreuses relations avec les chercheurs et les autres partenaires.

## LE PROFIL RECHERCHÉ

Cette fonction requiert une personne reconnue dans son milieu pour sa rigueur, sa crédibilité ainsi que ses excellentes habiletés relationnelles et de négociation. Elle a une vision large des enjeux de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Elle démontre par ses réalisations un leadership dans le domaine d'expertise du Fonds.

Elle possède une formation universitaire de troisième cycle dans une discipline pertinente et au moins dix ans d'expérience de gestion, dont cinq ans comme cadre dans le domaine de la recherche universitaire. Elle a une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Pour une description détaillée, consulter le site Internet : [www.fqsc.gouv.qc.ca](http://www.fqsc.gouv.qc.ca).

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et les conditions de travail sont alignées sur les politiques applicables aux cadres supérieurs de l'organisation. Le lieu de travail est principalement à Québec et la fonction exige de fréquents déplacements.

Si ce poste représente pour vous l'occasion de mettre à profit vos connaissances et vos compétences, veuillez transmettre votre curriculum vitae, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2010, à :

## Concours Vice-président(e) aux programmes Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

a/s André Filion & Associés inc.  
Édifice L'Union Canadienne  
2475, boul. Laurier, bureau 200  
Québec (Québec) G1T 2X3  
Courriel : [quebec@filion.ca](mailto:quebec@filion.ca)

L'entreprise souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.

## DOLLARAMA

SUITE DE LA PAGE B1

Par ailleurs, le magasin moyen génère un chiffre d'affaires de deux millions, et de 1,8 million la première année.

Depuis sa fondation en 1992, la chaîne n'a fermé aucun magasin. La famille Rossy estime que le meilleur emplacement, dit l'analyste, est à proximité d'un Walmart. Question d'achalandage.

M. Howlett s'est d'ailleurs amusé à décortiquer le prix, par gramme ou par millilitre, d'une quinzaine de produits d'épicerie, de ménage ou de santé. Des exemples? Pine-Sol, le chocolat chaud Nestlé Carnation, le savon Soft Soap, les Coffee Crisp. Pour 11 de ces produits, les prix de Dollarama sont les meilleurs, souvent égaux ou inférieurs à ceux de Wal-Mart.

Quiconque a arpenté les

rayons d'un Dollarama sait parfaitement bien que le modèle d'affaires repose en bonne partie sur les importations. La moitié de ce que vend la chaîne a été importée par elle directement d'outre-mer.

En incluant les importations faites par des intermédiaires, ce chiffre grimpe à 58 %, dit M. Howlett.

Selon les «observations» de l'analyste et les estimations de la direction, les femmes représentent de 70 à 80 % de la clientèle.

«Nous ne nous attendons pas à ce que ça change, à moins que Dollarama ne s'avance plus loin dans des catégories "masculines", comme les outils, le sport et le récréatif, les produits de bureau et l'électronique.»

Le Devoir



UNIVERSITÉ LAVAL

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes universités du Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

POSTE DE CADRE

## CHEF DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de l'Université Laval (BUL) est à la recherche d'un gestionnaire d'expérience pour combler le poste de chef de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales. Cette personne est reconnue pour son leadership inspirant, son expertise, son écoute et sa capacité à rallier une équipe. Faisant preuve de bonnes capacités de gestion du changement, elle œuvrera dans un contexte de reconceptualisation des services et des espaces de la BUL afin de réaliser les nouvelles orientations prévues à la planification stratégique de la Bibliothèque et les objectifs identifiés.

Poste cadre régulier

Clôture du concours : 27 janvier 2010 à 17 h

Échelle de salaire : classe 6, minimum 83 230 \$, maximum 118 900 \$

Information : [www.rh.ulaval.ca](http://www.rh.ulaval.ca)

En tant qu'employeur qui valorise la diversité au sein de son effectif, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées; la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

[www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca) Visitez la section «EMPLOIS DISPONIBLES»



## RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES

110, rue Sainte-Thérèse #301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 878-4473 Téléc. : (514) 878-1060

Courriel : [RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca](mailto:RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca)

Site Internet : [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

ARC Numéro d'agrément : 1203231

RRQ Numéro d'enregistrement : 38001

2<sup>e</sup> CONCOURS

## COORDINATION GÉNÉRALE

Le Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes est un régime à prestations déterminées qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Il est administré par un comité de retraite formé de 13 membres qui représentent 225 groupes employeurs et plus de 1 500 participant-e-s. Le régime possède également un administrateur externe, un gardien de valeur externe et des gestionnaires externes. Le comité de retraite du RRFS-GCF sollicite des candidatures pour pourvoir le poste de coordination générale.

## Sommaire du poste

Sous la responsabilité du comité de retraite, la personne recherchée aura pour principales fonctions d'assurer le bon fonctionnement du secrétariat du Régime dont le mandat est de soutenir les travaux du comité de retraite, la saine gestion et l'administration du Régime. Cette personne devra être prête à relever le défi de ce projet novateur, être en mesure de composer avec un nouveau Régime en pleine croissance et être capable de travailler dans l'intérêt de ses membres et dans le respect des valeurs du communautaire. Afin d'assurer son développement et son rayonnement, elle aura également la responsabilité de la promotion et de la représentation du Régime auprès de ses membres ainsi que sur la place publique.

## Responsabilités principales

- Assurer la gestion courante du Régime conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Effectuer différents travaux de suivi et conseiller le comité de retraite sur les aspects légaux, actuariels et de placement.
- Contribuer avec les autres intervenants à la mise à jour du texte du Régime, pour tenir compte notamment de toute nouvelle loi ou nouveau règlement.
- Veiller à l'exécution des décisions du comité de retraite et du comité exécutif.
- Assumer la responsabilité des représentations externes et de la promotion du Régime.
- Assumer tout autre travail d'ordre connexe exigé par sa tâche ou demandé par le Comité.

## Exigences requises

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée soit en administration, en économie ou en finance ou des expériences équivalentes.
- Posséder cinq (5) années d'expérience dans un poste de gestion ou de direction préférentiellement dans le secteur des régimes de retraite.
- Avoir l'expérience et une bonne connaissance des groupes communautaires et de femmes et être en mesure de travailler conformément aux valeurs du communautaire.
- Avoir une bonne connaissance des dispositions des lois concernant la retraite.
- Avoir une bonne connaissance des marchés financiers et des divers instruments de placement.
- Excellente communication verbale et écrite.
- Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Poste de 35 heures/semaine avec salaire et avantages sociaux selon la politique du Régime inspirée des pratiques en vigueur dans le milieu communautaire.

Date limite pour la réception des CV : le 22 janvier 2010 à 16 h.

Envoyer votre curriculum vitae et une lettre d'intention à l'attention de :

Madame Lise Gervais, présidente du Comité de retraite

Comité de sélection du Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, local 301

Montréal (Québec) H2Y 1E6

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

## JONES

SUITE DE LA PAGE B1

## Si simple

Jones a pris le chemin des cellules. Il reviendra en cour le 15 février prochain pour les audiences en détermination de la peine.

Dépressif, suicidaire, il vivait jusqu'à hier dans une maison de chambres. Sa famille ne lui adresse plus la parole. Seule la foi en Dieu l'a empêché de se jeter en bas d'un pont, a dit hier son avocat, Jeffrey Boro. «C'est un homme qui est vraiment attaché à sa religion et à son église, et il a trouvé la force nécessaire pour continuer sa vie», a dit M<sup>e</sup> Boro.

Le conseiller n'avait aucune chance d'être acquitté. «Il n'a jamais rien fait pour cacher ses crimes. Ça aurait été impossible pour moi de remporter cette cause», a ajouté M<sup>e</sup> Boro.

Interrogé par le syndicat de faillite, Jones a admis qu'il avait consciemment floué ses clients par le truchement de prêts fictifs, de fausses signatures et de

faux états de compte depuis 25 ans.

Les transactions frauduleuses, selon un schéma de Ponzi, ont débuté au début des années 1980. Jones promettait des rendements annuels de 8 % à ses clients. Si un investisseur lui confiait 100 000 \$, Jones lui remettait 8000 \$ à la fin de l'année... à même le pécule du client. Il ne restait donc, du capital initial, que la somme de 92 000 \$.

Quand il a commencé à manquer de liquidités, à partir de 2006, Jones a fait contracter des emprunts hypothécaires à certains clients. Il en a convaincu d'autres de liquider leurs assurances vie et leurs REER. Le tout, pour maintenir son train de vie et son entreprise fantôme. Selon des estimations, Jones a gardé pour sa famille et lui 13,5 millions sur les 51,3 millions des 158 victimes. Le reste de l'argent aurait servi à payer des intérêts aux investisseurs.

Le Devoir



L.A. translations &amp; design

Vous ouvre le monde

est à la recherche de

## TRADUCTEURS ET RÉVISEURS D'EXPÉRIENCE

L. A. Translations and Design Ltd. (LAT) est une société de traduction ayant pignon sur rue depuis plus de dix ans. En plus de son siège social à Vancouver, LAT compte des bureaux de traduction à Toronto, à Montréal et à Québec.

Afin de répondre à une demande croissante de traductions de l'anglais vers le français destinées à tout le marché canadien, nous désirons recruter des traducteurs expérimentés possédant une grande connaissance dans les domaines suivants :

- Finance
- Assurance
- Ressources humaines
- Rapports annuels
- Documents juridiques
- Contrats
- Tourisme
- Marketing

## SCOLARITÉ :

- Baccalauréat en traduction d'une université reconnue.
- Diplôme de premier cycle ou d'études supérieures dans un domaine connexe.

## EXPÉRIENCE :

Au moins huit ans d'expérience, dont plusieurs années au sein d'un cabinet de traduction où les réviseurs vous ont fourni régulièrement une rétroaction sur votre travail.

## TITRES DE COMPÉTENCE ET EXIGENCES :

- Agrément auprès de l'AITO, l'OTTIAQ ou tout autre organisme reconnu par le CTTIC.
- Facilité d'adaptation, professionnalisme, motivation et capacité de travailler à la fois seul et en équipe.

## AUTRES APTITUDES :

Essentiel : Excellentes aptitudes rédactionnelles.

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES :

En plus d'offrir un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux, LAT vous offre la possibilité de travailler n'importe où : à domicile, à l'un des bureaux de LAT ou à n'importe quel endroit sur la planète, à condition de disposer d'une connexion Internet. Bien que la majorité des réunions et des séances de formation se déroulent en ligne, votre présence pourrait être exigée au bureau à l'occasion.

Si vous croyez être la personne que nous recherchons, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation à cette adresse : [recrutement@latranslations.com](mailto:recrutement@latranslations.com).

Remarque : Dans la présente offre d'emploi, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## SOCIÉTÉ DES ÉCOLES DU MONDE DU BI DU QUÉBEC ET DE LA FRANCOPHONIE

## DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SÉBIQ

## ORGANISATION :

La Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) est un organisme sans but lucratif qui regroupe des établissements scolaires de différents ordres d'enseignement qui partagent la conviction que l'éducation internationale est importante pour les jeunes du XXI<sup>e</sup> siècle, qui en font un élément de leur projet éducatif et qui choisissent, pour atteindre leur but, de donner l'un ou l'autre des programmes du Baccalauréat International (IB).

La Société offre aux établissements un réseau de soutien et d'entraide fondé sur la participation de chacun à une coopérative de développement et d'échanges pédagogiques. La Société est reconnue comme une association des écoles du monde de l'IB et peut accepter des mandats de cette organisation et d'autres partenaires.

La Société fait la promotion de l'éducation internationale au Québec et au sein de la francophonie. De plus, elle représente au besoin les membres auprès de diverses instances administratives, éducatives et politiques.

## DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité du conseil d'administration, le titulaire du poste est responsable :

- de la mise en œuvre du plan stratégique de la Société;
- de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration;
- de la gestion des activités administratives, pédagogiques, financières ainsi que de la gestion des ressources humaines;
- du développement et de la qualité des services de la Société;
- de l'exécution des contrats de service de la Société avec le Baccalauréat International.

Il représente la Société auprès des différentes instances et en particulier auprès du Baccalauréat International.

Il travaille en collaboration étroite avec les établissements membres et leurs représentants, tant au Québec qu'au plan de la francophonie internationale.

## EXIGENCES :

Diplôme universitaire, de préférence de 2<sup>e</sup> cycle, en administration ou dans un champ de spécialisation connexe;

Expérience de 5 ans à titre de gestionnaire dans le monde de l'éducation;

Maîtrise parfaite du français oral et écrit, maîtrise élevée de l'anglais oral et écrit;

La connaissance des programmes de l'IB est un atout important.

## LE CANDIDAT DEVRA ÉGALEMENT :

Être reconnu pour ses qualités de visionnaire et de leader;

Démontrer un sens développé de l'organisation;

Avoir développé d'exceptionnelles habiletés dans le domaine des relations interpersonnelles;

Posséder une grande capacité de travail et l'aptitude à mener plusieurs projets en même temps;

Être autonome dans l'exercice de l'ensemble des fonctions qui lui sont confiées, y compris dans le domaine des technologies de l'information;

Être disponible en dehors des heures normales de travail.

## RÉMUNÉRATION :

Selon l'échelle de rémunération des cadres des commissions scolaires, échelon 11. Classification du poste équivalente à celui d'un directeur des services éducatifs d'une commission scolaire dont l'effectif se situe entre 24 000 et 47 999 élèves.

Toute candidature devra être expédiée au plus tard à 15h30 le 29 janvier 2010.

Par courriel à [postedg@sebiq.ca](mailto:postedg@sebiq.ca)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

SÉBIQ  
2000, rue LaSalle  
Longueuil (Québec)  
J4K 3J4

L'enveloppe contenant la candidature devra être clairement identifiée et porter la mention : CONCOURS

Dans ce document, le masculin est employé à titre épicène.

## ÉCONOMIE

## L'AIE prévoit un rebond de la demande mondiale de pétrole

Paris — L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la consommation mondiale de pétrole devrait rebondir de 1,7 % en 2010, entièrement soutenue par la demande des pays émergents et de l'Asie, après avoir reculé de 1,5 % en 2009, selon son rapport mensuel publié hier.

L'Agence, qui représente les intérêts des pays industrialisés, prévoit que le monde consommera 86,3 millions de barils par jour (mbj) en 2010, contre 84,9 mbj en 2009. Ces prévisions sont quasiment inchangées par rapport à son précédent rapport du mois de décembre. «La croissance de la demande provient entièrement des pays non membres de l'OCDE» (Organisation de coopération et de développement économiques), tels que les pays de l'ex-Union-soviétique, l'Amérique latine et l'Asie, souligne l'AIE.

L'Agence, dont le siège est à Paris, a revu en hausse de 80 000 barils par jour (bj) sa prévision de demande pour la Chine. Dopée par un boom des ventes de voiture, la consom-

mation chinoise aurait ainsi progressé de 7,2 % en 2009 (à 8,5 mbj) et devrait encore progresser de 4,3 % en 2010.

## Hiver froid

En Europe et Amérique du Nord, la consommation d'or noir devrait au contraire rester très faible, malgré un début d'hiver froid.

«La vague de froid qui a frappé l'hémisphère Nord dans les dernières semaines a conduit beaucoup d'observateurs à prédire un bond de la demande de pétrole», remarque l'AIE. Cependant, «un tel raisonnement oublie le fait» que le pétrole représente une part de plus en plus faible dans le chauffage et la production d'électricité des pays de l'OCDE, souligne l'Agence.

L'AIE s'attend ainsi à une stabilisation de la demande dans les pays de l'OCDE en 2010, après une baisse de 4,4 % en 2009.

Devant cette demande de plus en plus faible dans les pays riches, les producteurs d'or noir tentent d'envoyer une plus grande partie de leurs ba-

riels vers l'Orient, souligne l'AIE. L'Arabie saoudite a ainsi annoncé à ses clients européens qu'ils ne recevraient plus de brut lourd en 2010 et que celui-ci serait désormais destiné à l'Asie. Par ailleurs, la Russie a mis en service fin décembre le premier tronçon de l'oléoduc Sibérie-Pacifique, qui va à terme alimenter l'Asie en brut russe.

La production de pétrole a régulièrement progressé dans les derniers mois de 2009 pour atteindre 86,2 mbj en décembre, indique aussi le rapport. En moyenne sur l'année 2009, l'offre d'or noir recule cependant de 1,6 mbj à 84,9 mbj, affaiblie par une demande morose.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a produit 75 000 bj de pétrole en plus en décembre à 29,1 mbj. Le cartel dépasse désormais ses quotas de production de 1,8 mbj. L'OPEP a laissé ses quotas inchangés lors de sa réunion de fin décembre à Luanda mais a appelé ses pays membres à mieux les respecter.

Agence France-Presse



REUTERS

JPMorgan

## Les provisions pour pertes sur crédit inquiètent

ELINOR COMLAY

New York — JPMorgan Chase a fait état hier d'importantes pertes sur crédits immobiliers et cartes de crédit au quatrième trimestre, réduisant les espoirs d'un rétablissement du crédit à la consommation.

Le bénéfice net a toutefois dépassé les prévisions du marché en ressortant à 3,3 milliards, soit 74 CUS par action pour la période octobre-décembre, contre 702 millions (6 CUS par action) un an plus tôt.

Ce résultat est surtout le fruit de la banque d'investissement du groupe, qui dégagé un bénéfice net de 1,9 milliard sur la période, contre une perte de 2,4 milliards un an plus tôt.

Toutefois, les analystes sont déçus car ils espéraient que les coûts liés au crédit seraient moins élevés, voire commencent à baisser. La première grande banque américaine à publier ses résultats trimestriels a indiqué qu'elle avait comptabilisé de nouvelles provisions pour couvrir des pertes potentielles sur crédits à la consommation. JPMorgan a précisé qu'elle

avait provisionné 4,2 milliards pour couvrir des pertes sur crédit immobilier au quatrième trimestre, soit 653 millions de plus qu'un an auparavant. Au total, au quatrième trimestre, les pertes sur crédit se sont élevées à 7,8 milliards.

En outre, le montant des prêts hypothécaires non risqués qui, estime l'établissement, ne seront pas remboursés, a atteint 568 millions, contre 195 millions, un an auparavant. La banque a passé des prêts par pertes et profits à un taux annualisé de 9,3 % durant le trimestre, contre un taux de 5,6 % un an auparavant et de 10,3 % au troisième trimestre 2009.

En outre, le produit net bancaire de JPMorgan Chase, considéré comme l'une des banques qui a le mieux résisté à la crise financière, est ressorti à 25,2 milliards sur la période, soit moins que les 26,8 milliards attendus par les analystes. Le directeur général du groupe, Jamie Dimon, explique dans un communiqué que «les coûts du crédit à la consommation restent élevés et la faiblesse de l'emploi et des prix de l'immobilier persistent.»

Pour 2010, le groupe se veut «prudent», selon les termes de son directeur financier, Michael Cavanagh.

Jamie Dimon a de son côté expliqué lors d'une téléconférence que si le pire était passé en ce qui concerne le marché de l'immobilier commercial, il ne savait pas quand aurait lieu la reprise dans ce domaine. Michael Cavanagh a également annoncé que le dividende, actuellement de cinq cents par action et par trimestre, serait relevé cette année si «nous sommes chanceux».

Au-delà du cas de JPMorgan, ces résultats inquiètent surtout le marché car il pourrait signifier des difficultés semblables chez Citigroup et Bank of America, qui sont toutes deux fortement exposées au crédit à la consommation. «JPMorgan est le baromètre, c'est la meilleure, la mieux capitalisée et la banque la mieux gérée», note Jamie Cox, d'Harris Financial Group. «On espérait qu'elle serait la première banque à pouvoir commencer à réduire ses provisions sur pertes de crédits.»

Reuters

## L'or noir retombe à 78 dollars

New York — Les prix du pétrole se sont nettement repliés hier à New York, le baril retombant à 78 \$, alors que les investisseurs s'inquiètent d'une offre élevée dans un contexte économique sur lequel ils restent dubitatifs.

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de light sweet crude pour livraison en février a fini à 78 \$ en recul de 1,39 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

C'est la cinquième séance consécutive de baisse pour le baril de brut, qui valait encore 82,75 \$ en fin de semaine dernière.

«Les participants réalisent que l'augmentation des cours commencée à la mi-décembre, après que les prix soient passés sous les 70 dollars, a mené le baril à un niveau plus élevé

que ne le dictent les éléments fondamentaux du marché», a expliqué Jason Schenker, de Prestige Economics.

En fin de semaine, le marché a encore subi l'influence baissière de la hausse des stocks de pétrole aux États-Unis mise en lumière mercredi, a ajouté l'analyste, ainsi que le fort redressement du dollar, notamment face à l'euro.

Une monnaie américaine plus forte rend le baril de brut, vendu en dollars, plus cher pour les acheteurs munis d'autres devises.

«Le mouvement de 69 à 83 dollars était fondé sur une série de reculs dans les stocks, or la tendance s'inverse», a souligné Jason Schenker, qui s'attend à voir le baril se replier vers les 70 dollars.

«Maintenant que l'on est

dans la période où la consommation est la plus faible aux États-Unis, on pourrait voir le baril dépasser sous 75 dollars», a estimé de son côté Andy Lipow, de Lipow Oil Associates.

«La demande d'essence est au plus bas en cette saison, et même si on est en hiver, les stocks de fioul de chauffage sont plus que suffisants. Et ces dernières semaines, alors qu'il faisait froid, on n'a pas vu les stocks baisser», a encore rappelé l'analyste.

Dans son rapport mensuel publié hier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé que la consommation d'or noir devrait rester très faible cette année en Europe et en Amérique du Nord, malgré un début d'hiver froid.

Agence France-Presse

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

L'Université de Moncton, la Société canadienne du cancer du Nouveau-Brunswick et l'Institut atlantique de recherche sur le cancer sollicitent des soumissions et des propositions pour le poste suivant :

**TITULAIRE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN CANCER DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER DU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Situation :** Dans un effort continu pour accroître la capacité des travaux de recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick, la Société canadienne du cancer du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, a créé deux nouvelles chaires de recherche en cancer, dont une à l'Université de Moncton et l'autre à l'Université du Nouveau-Brunswick.

**Fonctions :** Dans le cadre des fonctions universitaires d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, la candidate choisie ou le candidat choisi se verra attribuer un poste régulier menant à la permanence à titre de professeur ou professeur, rattaché à la Faculté des sciences. Elle ou il sera une chercheuse ou un chercheur en biologie du cancer, en application clinique ou en santé des populations et un leader dans son champ d'expertise, qui aura une charge d'enseignement normalement attribuée à des titulaires de chaires et supervisera des étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

**Formation :** Les candidates et les candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans un domaine lié au cancer ou d'un doctorat en médecine (M.D.) et avoir effectué des études postdoctorales. De plus, les candidates et les candidats possèdent un dossier de réalisations savantes exceptionnelles, incluant des subventions en cours évaluées par les pairs et des publications à titre d'auteur principale ou d'auteur principal, et démontrent une capacité à effectuer de la recherche indépendante à l'intérieur d'une équipe. Enfin, la maîtrise des deux langues officielles du Canada est essentielle.

**Qualités requises :** La ou le titulaire de la Chaire démontrera un leadership certain et créera une synergie entre collègues dans une gamme de champs de recherche sur le cancer. De plus, elle ou il attirera et assurera un financement fédéral approuvé après un examen par les pairs et attirera des étudiantes et étudiants ainsi que des associées et associés de recherche exceptionnels, tout en leur servant de mentor. Si la recherche implique la prestation de soins aux patients, la ou le titulaire devra être admissible à l'obtention d'un permis d'exercice au Nouveau-Brunswick.

**Entrée en fonction et traitement :** Le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le traitement annuel est établi selon la formation et l'expérience. Les critères servant à établir le rang professoral et l'étape de carrière sont régis par la convention collective.

**Date butoir :** Les candidatures seront étudiées à compter du 15 mars 2010. Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir un dossier complet comprenant : une lettre faisant état d'une description des champs d'intérêt en recherche, un curriculum vitae détaillé, une copie des relevés des études universitaires et des diplômes obtenus, tout document pertinent permettant d'évaluer les compétences en enseignement et le potentiel en recherche et, aux fins de références, le nom et les coordonnées de trois personnes. Faire parvenir le tout à : M. Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université de Moncton, Campus de Moncton, 18, av. Antonine-Maillet, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9. Téléphone : 506 858-4112; télécopieur : 506 858-4096; courriel : neil.boucher@umoncton.ca.

**Particularités :** L'Université de Moncton, fondée en 1963, est un établissement d'enseignement supérieur de langue française en milieu acadien. Avec ses trois campus situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, elle offre des programmes d'études aux trois cycles universitaires dans plusieurs disciplines. Plus de 5 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Canada et de l'étranger la fréquentent. Pour de plus amples renseignements sur l'Université et ses programmes d'études, vous êtes invité(e) à consulter le site Internet [www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca). En ce qui a trait à l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, prière de visiter le site Internet [www.canceratlantique.ca](http://www.canceratlantique.ca).



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
Campus de Moncton

L'Université de Moncton souscrit à l'exigence d'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.



Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
Board of Trade of Metropolitan Montreal

PETIT DÉJEUNER-CONFÉRENCE

À L'OCCASION DU

CENTENAIRE DU DEVOIR

LES JOURNAUX, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION ?



BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur  
Le Devoir

MERCREDI 27 JANVIER 2010  
de 7 h 30 à 9 h

INSCRIPTION :  
[WWW.CCMM.QC.CA/BERNARD-DESCOTEAUX](http://WWW.CCMM.QC.CA/BERNARD-DESCOTEAUX)  
514 871-4000 poste 4001

# ÉCONOMIE

## Deuxième tour d'échauffement pour Wall Street

New York — La Bourse de New York va s'ateler la semaine prochaine à un deuxième tour d'échauffement dans une saison des résultats qui en est à ses débuts, un peu plus intensif toutefois que la première semaine qui s'est conclue sur un petit repli.

«C'est assez rare, en tout cas au vu des récentes salves de résultats, que l'on arrive à JPMorgan et qu'on ne célèbre pas le dépassement des prévisions», observe Gina Martin, de Wells Fargo Securities. Entamée comme de coutume lundi avec les résultats d'Alcoa, la première semaine importante de résultats d'entreprises a laissé un goût mitigé. Le Dow Jones a abandonné 0,08% pour finir à 10.609,65 points hier.

Sur les cinq dernières séances, le Nasdaq, à dominante technologique, a cédé 1,26% et l'indice élargi Standard and Poor's 500 0,78%.

Le début de la semaine, marqué par la chute du titre Alcoa, a été mitigé. Le producteur d'aluminium n'a pas réussi à égaler les prévisions, retombant dans le rouge et emportant avec lui le marché.

Mais pour Hugh Johnson, de Johnson Illington Advisors, il ne faut pas attribuer trop de signification au comportement du marché.

«Ce qui semble se produire, c'est que le marché continue de progresser cette année, mais que l'engouement a disparu, parce qu'il y a manifestement des inquiétudes qui commencent à faire surface, au sujet de la valorisation», avance l'analyste.

Le marché progresse-t-il trop vite? Malgré les résultats meilleurs qu'attendu du fabricant de microprocesseurs Intel et de la banque JPMorgan Chase vendredi, le marché est redescendu abruptement de ses niveaux plus hauts atteints la veille. Le Dow Jones et le S&P 500 avaient en effet enregistré leur clôture la plus élevée depuis près de 16 mois jeudi.

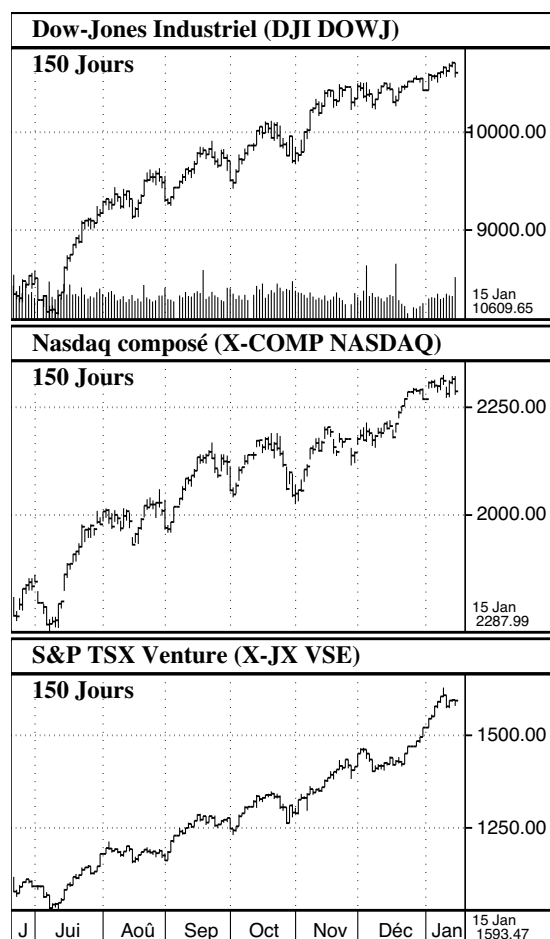
À Toronto, des résultats trimestriels décevants et des données économiques peu reluisantes en provenance des États-Unis ont matraqué la Bourse de Toronto, hier.

L'indice composé S&P/TSX a cédé 119,01 points à 11 685,37 points. L'indice termine la semaine en baisse de 2,24%, soit 268 points, renversant ainsi les gains enregistrés dans la première semaine de 2010.

Certains observateurs y voient un jugement des investisseurs envers les premiers résultats financiers pour le plus récent trimestre.

«Eh bien, on pourrait dire des résultats que les revenus sont un peu faibles même si les bénéfices sont OK, ou vice-versa», a illustré Paul Taylor, chef des investissements chez BMO Banque privée Harris. «Alors les résultats ne sont pas des désastres sur toute la ligne, mais le marché a besoin de voir plus de consistance, autant dans les données économiques que dans celles des résultats, et malheureusement, cela n'a pas été le cas cette semaine.»

AFP et La Presse canadienne



## LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 14 janvier 2010 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 Jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	0,15	0,40	1,45	2,00	4,65	4,35	4,50	5,49
Nationale	0,15	0,40	1,40	2,00	3,60	3,60	4,25	5,49
Laurentienne	0,15	0,40	1,45	2,00	3,85	3,60	4,25	5,49
Royale	0,15	0,45	1,10	1,80	4,65	3,40	4,25	5,49
Scotia	0,15	0,40	1,45	2,00	4,65	4,35	4,50	5,49
TD	0,15	0,40	1,45	2,00	4,60	3,65	4,50	5,49
B. Montréal	0,15	0,40	1,45	2,00	4,65	3,00	4,25	5,49
CIBC	0,15	0,40	1,45	2,00	4,65	3,60	4,25	5,49
Desjardins*	0,15	0,40	1,45	2,00	3,50	3,50	4,25	5,49

\* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 Jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	0,15	0,40	1,45	2,00	3,50	3,50	4,25	5,49
Gr. Investors	—	—	—	—	4,65	3,60	4,25	5,49
Capitale Ass.	—	—	—	—	3,49	3,59	4,24	5,49

## Un magot de 850 000 \$ à investir: il lui faut d'abord apprivoiser le monde du placement



CLAUDE CHIASSON

J'ai à vous soumettre une demande d'avis relativement urgente pour moi (j'aurai 60 ans en avril). Je suis à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. J'ai sorti mon fonds de retraite de chez mon employeur (fonds PD). Une partie du fonds sera transférée à l'abri de l'impôt dans un FRV chez Desjardins dès la semaine prochaine. L'autre partie, qui est imposable, devra être aussi investie bientôt. Je dois rencontrer mon planificateur financier chez Desjardins pour choisir où placer ces sommes. Si j'avais laissé mon fonds chez mon employeur (nous pouvions faire ce choix), j'aurais obtenu une rente dont le taux (estimé) de rendement est de 4,7%. Je me demande si je devrais essayer de cibler ce taux de rendement ou le dépasser en faisant des placements déterminés dès la semaine prochaine avec mon planificateur. Devrais-je au contraire choisir de répartir l'argent de manière encore plus conservatrice et sécuritaire en attendant de développer mes capacités à mieux comprendre les meilleures stratégies de placement?

Bref, je vis pour la première fois cette expérience de placement d'un montant total quand même important (tout près de 850 000 \$) et qui doit fructifier pour assurer aussi l'avenir (héritage) de ma famille (quatre enfants) tout en me permettant de maintenir un niveau de vie confortable. J'ajoute que je n'ai aucune dette et suis copropriétaire de ma maison avec ma conjointe (valeur de 300 000 \$). Ma conjointe ne prendra sa retraite que dans cinq ou dix ans.

Bref, selon vous, devrais-je faire un choix de répartition des fonds rapidement ou attendre d'avoir les connaissances suffisantes avant d'investir?

Merci à l'avance de vos conseils pour cette situation que je crois urgente.

N. B.

Opter pour une approche graduelle, telle est la marche à suivre dans votre cas. Et, bien entendu, acquérir les connaissances de base en matière de placements est essentiel avant d'investir votre pécule. Les baby-boomers seront nombreux à prendre leur retraite au cours des prochaines années. Aussi, plusieurs d'entre eux se retrouveront dans la même situation. Une situation soit dit en passant très confortable de prime abord alors que, dans votre cas, l'avoir dépasse largement les niveaux requis pour prétendre à une retraite aisée.

La valeur actuelle de vos régimes totalise présentement 850 000 \$. Une partie de cette somme ira dans un Fonds de revenus viagers (FRV), qui est le pendant du FERR pour le REER. Contrairement au FERR, où seul un retrait minimum annuel est exigé, le FRV impose un plancher et un plafond à l'intérieur desquels les retraits peuvent être effectués. Par exemple, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le retrait minimum permis correspondait à 3,33% et le retrait maximum à 5,79% de la valeur du régime au début de l'année. Exemple: si la valeur de votre FRV était au début de 2009 de 400 000 \$, les retraits totaux pouvant être effectués auraient

été d'au moins 13 200 \$ et, tout au plus, de 23 160 \$ en 2009. Les règles du FRV portent donc sur les retraits permis et sont plus contraignantes que celles du FERR. Il faudra en tenir compte dans votre planification durant la retraite. Notez que, depuis mai 2008, les règles fédérales ont été assouplies quant au plafond imposé pour les retraits annuels du FRV. C'est ainsi que tout nouveau FRV sous juridiction fédérale doit être assorti d'une option permettant de transférer la totalité de sa valeur dans un fonds de revenus viagers restreints (FRVR). Ce dernier régime est un fonds de placement immobilisé qui permet à son bénéficiaire âgé de 55 ans et plus de transférer jusqu'à 50% de sa valeur dans un FERR ou un REER. Le rentier évite ainsi d'être soumis au plafond exigé par la loi sur les FRV concernant les retraits annuels, du moins pour la moitié du capital investi dans le FRV. Cela donne plus de latitude quant aux revenus que peut tirer le rentier de son fonds immobilisé (cela ne vaut que pour les régimes fédéraux, et non provinciaux).

Cela dit, un danger guette toute personne disposant soudainement d'une importante somme à investir: se commettre trop rapidement et, souvent, avec peu de connaissances en matière de placements. Ces personnes sont vulnérables aux vendeurs de produits financiers de tout acabit. Donc, que faire? Établir des balises et objectifs.

En matière de balises, vu votre âge, pas plus de 50% de votre portefeuille global (REER et hors REER) devrait être investi dans les actions. Et pas dans les actions de n'importe quelle compagnie. Uniquement dans celles montrant un long historique de versements d'un dividende régulier et croissant.

Pour le reste du portefeuille, les titres à revenus fixes de qualité sont au menu. Ces titres seront inscrits en priorité dans le FRV, FERR ou REER (donc dans les régimes enregistrés), alors que les actions le seront dans les comptes hors REER. Malheureusement, les rendements offerts par les obligations négociables, les dépôts à terme, les certificats de dépôt et autres sont dérisoires. Ici, vous devez vous contenter d'investir votre pécule dans les obligations négociables de cinq à six ans pour un rendement composé annuel de 3% à 3,2% environ.

Optez pour les obligations traditionnelles (et non pour les obligations démunies, qui ne versent pas d'intérêt régulièrement) qui versent les intérêts deux fois l'an. Limitez vos achats aux obligations émises par les provinces, leurs organismes paragonnementaux (Hydro-Québec, cégeps, universités et hôpitaux), ainsi que les municipalités du Québec.

Prenez soin d'acheter les obligations qui se vendent autour de leur valeur nominale, soit le plus près possible de 100 \$.

Quant aux actions, vous concentrerez vos achats sur celles de grandes entreprises accordant un taux de dividende annuel d'entre 3% et 6%. Vous identifierez dans les prochains mois huit compagnies vous permettant de participer à quatre ou cinq secteurs d'activités prometteurs de notre économie.

Cela fait, établissez les montants que vous désirez investir dans chacune des compagnies et étalez votre programme d'achats sur une période

de d'un an et demi.

Vous verrez à accumuler graduellement, sur faiblesse des cours seulement (baisse de 7% ou plus par rapport au plus récent sommet des 52 dernières semaines), les actions des entreprises choisies.

Pour ce faire, je suggère fortement de vous abonner à une bonne lettre financière, ou son équivalent, 100% objective.

### Encaisser la valeur du régime ou opter pour la rente de l'employeur?

Dans le cas précédent, N.B. a choisi d'encaisser la valeur de son régime (valeur de 850 000 \$ avant impôt) plutôt que de recevoir la rente promise de son employeur établie sur la base d'un rendement annuel à vie de 4,7%.

Dans le contexte actuel des faibles taux, battre un rendement annuel de 4,7% en gérant soit même son pécule n'est pas assuré. N.B., en optant pour gérer lui-même son avoir, devrait cependant

éclipser ce rendement à long terme, mais il devra y mettre de son temps. Il devra s'assurer de bien comprendre les rouages du marché boursier, là où se trouvent les rendements les plus alléchants. Bien que les grandes entreprises n'exigent pas un suivi serré, il devra

tout de même suivre leur développement par le truchement d'une bonne lettre financière, ce qui lui demandera deux ou trois heures de lecture par mois environ.

Le fait de gérer lui-même son avoir lui permettra de mieux doser ses revenus annuels, de sorte que ceux-ci ne soient pas taxés à un taux marginal d'impôt trop élevé.

Il verra par exemple à ce que ses revenus ne dépassent pas le seuil à partir duquel le gouvernement canadien récupère une partie de la pension de vieillesse pour la sécurité. Par ailleurs, N.B. devra se doter d'un plan de retraits à long terme de son FRV, un plan en vertu duquel il s'assurera de ne pas épuiser indûment le capital initial investi.

L'autre option, celle de recevoir la rente de l'employeur, comporte également des avantages. Le rentier aura la totale tranquillité d'esprit, n'ayant pas à s'occuper de la gestion proprement dite de son avoir. La rente de l'employeur peut comporter certains avantages intrinsèques, comme le fait qu'elle est réversible, à son décès, à 60% en faveur du conjoint, étant indexée partiellement à l'inflation, etc. Souvent, le rentier continuera de bénéficier d'avantages sociaux tels que la couverture d'une assurance pour les frais de dentiste, d'un optométriste, d'une chambre à l'hôpital, etc.

Par contre, en optant pour la rente de l'employeur, le rentier doit s'assurer de la solidité financière de celui-ci. Il est aussi important que son régime de retraite n'accuse de un déficit actuariel important.

Un employeur à la situation financière précaire ou un régime de retraite mal capitalisé pourrait conduire à une réduction importante et imprévue de la rente pendant la retraite.

cchiasson@proplacement.qc.ca  
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca



**decisionplus.com**

**Les investisseurs boursiers vont chez DECISIONPLUS.COM**

Magasinez avant de décider. Méfiez-vous des imitateurs improvisés. Nous équipons, nous formons et nous assistons les investisseurs boursiers depuis 22 ans. Si vous vous faites offrir des cours au prix de plusieurs milliers de dollars, des logiciels aussi coûteux que compliqués et en anglais, venez nous voir avant, il vous restera de l'argent.

Notre portail boursier gratuit: [www.decisionplus.com](http://www.decisionplus.com)

Logiciels, cotes en temps réel, cours d'investissement boursier: [www.boutique.decisionplus.com](http://www.boutique.decisionplus.com)

On fait même le travail pour vous, il ne vous reste qu'à choisir et à passer à l'action: [www.gourou.tv](http://www.gourou.tv)

**514 392.1366**  
**1 877 392.1366**

Transigez chez l'un de nos courtiers partenaires et obtenez nos produits gratuitement!

- parole du président Michel Carignan

**Météo Média**

Le lever du soleil: 7h30  
Coucher du soleil: 16h39

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -3/-9	Sol -3/-12	Londres	Plu 5/5	Plu 5/1
Moncton	Nei -2/-14	Sol -8/-10	Los Angeles	Sol 21/10	Nua 16/11
Saint-Jean	Nei 0/-12	Sol -6/-7	Mexico	Sol 15/6	Sol 17/4
Toronto	Sol 4/-5	Sol 4/-3	New York	Sol 6/0	Plu 3/2
Vancouver	Var 7/6	Plu 8/5	Paris	Plu 7/1	Plu 9/8
Winnipeg	Sol 3/-9	Nua -2/-11	Tokyo	Sol 5/1	Sol 6/1

Montréal	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-6	1/-6	-1/5	0/-12
Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Plu tôt nuageux

Québec	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-12	-7/-8	-4/-5	-2/-14
Quelques flocons, pdp 60%.	Nuageux avec éclaircies.	Quelques flocons, pdp 60%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Faible neige, pdp 60%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui	-5	1/-8	0/-5	-1/-10
Quelques flocons, pdp 40%.	Nuageux avec éclaircies.	Passages nuageux.	Quelques flocons, pdp 40%.	Plu tôt nuageux

**C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE QUI HABITE DANS VOTRE POCHE.**

[mobile.meteomedia.com](http://mobile.meteomedia.com)

**Météo Média**

## LE MONDE

Second tour de la présidentielle au Chili

## Le candidat conservateur garde une légère avance dans les sondages

EVA VERGARA

Santiago — Le soutien explicite de la présidente sortante Michelle Bachelet au candidat démocrate-chrétien Eduardo Frei fait polémique au Chili, à trois jours du second tour de la présidentielle: donné en tête, mais avec une marge si étroite que tout semble possible, le candidat conservateur Sebastian Pinera s'en est offusqué.

«Jamais, jamais, même à deux ou trois jours d'une élection, un président ou une présidente ne doit oublier qu'elle est la présidente de tous les Chiliens», a-t-il dénoncé lors d'une de ses réunions de fin de campagne jeudi soir.

Arrivé en tête à l'issue du premier tour le 13 décembre avec 44 % des voix, le candidat de l'Alliance pour le changement (dont sont notamment membres la Rénovation nationale de droite et l'Union démocratique indépendante d'extrême droite, qui soutiennent la dictature) est donné selon les derniers sondages gagnant avec une étroite avance de 1,8 %, tandis que l'ancien président démocrate-chrétien Frei a remonté allégrement 13 des 15 points qui le séparaient alors de son adversaire.

En face, les rangs de la gauche chilienne, arrivée dispersée au premier tour, se sont resserrés. Frei, candidat de la Concertation, coalition de centre-gauche aux commandes depuis la fin de l'ère Pinochet, a reçu, *in extremis*, le soutien du candidat-tribulation du premier tour.

Le jeune et fringant Marco Enriquez-Ominami, indépendant et fils d'un des fondateurs du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) assassiné par la dictature en 1974 et élevé en exil en France, avait créé la surprise en décrochant 20 % des voix. Jorge Arrate, candidat de Junto Podesmos, l'alliance autour des communistes, avait déjà fait affaire



Sebastian Pinera était arrivé en tête du premier tour, le 13 décembre.

IVAN ALVARADO REUTERS

avec Frei depuis le premier tour.

Un peu plus de huit millions de Chiliens, sur une population de 17 millions sont appelés aux urnes. Si Pinera l'emporte, il deviendra le premier président de droite au Chili depuis la fin de la dictature (1973-1990). Une éventuelle alternance chilienne qui résonnerait comme un séisme pour une Amérique latine aujourd'hui majoritairement gouvernée à gauche.

Les jeux ne sont pas faits

Mais tous les analystes s'accordent à dire que les jeux ne sont pas faits, et que chaque voix comptera. Les deux équipes de campagne ont donc mobilisé pour avoir des observateurs présents dans chacun des quelque 35 000 bureaux de vote du pays.

Le candidat «officialiste» a clôturé sa campagne dans un bidonville au sud de Santiago, puis à la télévision, quelques minutes à peine avant le début de la période de réflexion qui précède le scrutin de dimanche.

«Nous sommes tous égaux, et [dans l'isolement] chaque Chilien, avec son cœur et son esprit, choisit et détermine l'avenir, a-t-il lancé. Nous représentons l'histoire profonde du Chili, l'âme du Chili, et c'est ce qui se joue dimanche prochain.»

La très populaire présidente socialiste, Michelle Bachelet, que la Constitution n'autorisait pas à se représenter, a réaffirmé sa confiance à Frei. «Je vote pour lui parce que c'est un homme honnête [...] qui a quand il a décidé de se consacrer à la vie publique, a quitté les affaires [...] immédiatement et pas après avoir été élu», a-t-elle lancé.

Allusion à Pinera, l'homme d'affaires milliardaire qui se refuse à vendre les 26 % qu'il détient de la compagnie aérienne Lan avant d'être élu, et a d'ores et déjà fait savoir qu'il restera propriétaire d'une chaîne de télévision et de ses parts dans l'équipe de football la plus populaire du pays...

Et une «intervention électora-

le» dénoncée par l'intéressé: «Je veux dire à tous ceux qui font peur aux plus pauvres, que mon gouvernement ne mettra pas fin à la protection sociale, et que c'est mal de mentir. Sous ma direction, nous gouvernerons pour tous», a-t-il ajouté au cours d'une réunion à Concepcion, 500 km au sud de Santiago.

Michelle Bachelet a aussi exhorté ses compatriotes à ne voter ni blanc ni nul, et à remplir leur devoir électoral, comme pour souligner que chaque voix compte.

En décembre, les votes blancs avaient dépassé les 200 000 (soit plus que la différence de voix qui sépare aujourd'hui les deux rivaux), et les nuls 85 000. L'abstention était de 12,3 %.

Selon les projections de l'institut Mori, Frei n'aurait en effet besoin que de 126 000 voix pour faire basculer un scrutin, qu'on donnait il y a un an acquis à Pinera.

Associated Press

Vague de froid à Cuba

## Mort de 26 patients d'un hôpital psychiatrique

La Havane — Vingt-six patients d'un hôpital psychiatrique de La Havane sont décédés cette semaine en raison d'une vague de froid et de la négligence du personnel, ont annoncé hier les autorités cubaines, qui ont ouvert une enquête pour traduire en justice les «principaux responsables».

Les 26 décès survenus à l'Hôpital psychiatrique de La Havane sont «liés à la baisse des températures prolongée et à des facteurs de risques de patients» âgés ou souffrant de maladies chroniques, selon un communiqué du ministère de la Santé lu à la télévision nationale. Le ministère de la Santé a décidé de créer une commission d'enquête sur cette affaire alors qu'«ont été rapportées plusieurs déficiences concernant l'absence de mesures opportunes» pour venir en aide aux patients.

«Les principaux responsables de ces faits seront traduits en justice», a indiqué la télévision sans donner plus de détails sur les faits.

La Commission cubaine des droits de l'Homme, par la voix de son chef, Elizardo Sanchez, a affirmé que les décès s'étaient produits entre dimanche et mardi alors que les températures ont baissé jusqu'à 4 degrés dans la nuit dans les environs de l'aéroport de La Havane, près duquel se trouve l'hôpital.

«Il s'agit d'un fait de négligen-

ce criminelle» et du «plus lourd bilan» de morts qui auraient pu être évités dans un hôpital cubain, a affirmé M. Sanchez, qui s'est dit «préoccupé par les signes de détérioration» du système de santé cubain.

Le président cubain Raul Castro se serait rendu vendredi à l'Hôpital psychiatrique de La Havane, selon des sources cubaines non confirmées.

Des médecins et infirmiers ont affirmé, sous couvert de l'anonymat, que des employés de l'hôpital volaient la nourriture de patients «affaiblis» pour la revendre sur le marché noir ou nourrir leur famille.

L'éducation et la santé gratuites sont les emblèmes de la Révolution de 1959 même si ces dernières années, de l'aveu même des autorités, elles se sont détériorées en raison des difficultés économiques liées à l'embargo américain et à des problèmes de gestion internes.

L'Hôpital psychiatrique de La Havane, le seul de la capitale qui compte 2500 lits selon les autorités, avait été le théâtre en novembre dernier d'un spectacle inusité, *Le Chevalier de Paris*, avec pour acteurs une centaine de ses patients sous la baguette du metteur en scène français Serge Sandor.

Agence France-Press

## Accord pour un retour à la démocratie en Guinée

Ouagadougou — Un accord de sortie de crise en Guinée a été signé hier à Ouagadougou, prévoyant un maintien «en convalescence» à l'étranger du chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, et la tenue d'une présidentielle dans «six mois».

Après deux jours de difficiles tractations, l'accord a été signé par le capitaine Camara, apparu amaigri et avec une longue cicatrice sur le crâne, le président intérimaire le général Sékouba Konaté et le médiateur dans la crise guinéenne, le président burkinabè Blaise Compaoré.

Dans le même temps, les opposants à la junte, incapables de s'entendre, ont proposé deux noms au poste de premier ministre de transition: l'opposant Jean-Marie Doré et le leader syndicaliste Rabiatou Sérah Diallo. Ils laissent ainsi le choix au général Konaté de le

désigner à leur place. Le chef de la junte, 44 ans, blessé à la tête par balle lors d'une tentative d'assassinat le 3 décembre, «prend librement un temps de convalescence tout en restant disponible pour apporter sa contribution aux acteurs de la transition», selon le texte de l'accord qui ne précise pas s'il restera au Burkina.

La communauté internationale, France et États-Unis en tête, redoutait plus que tout un retour en Guinée du capitaine Camara, mis en cause avec d'autres par des enquêteurs de l'ONU pour sa participation au massacre de plus de 150 opposants le 28 septembre à Conakry.

Le capitaine Camara était arrivé d'une manière inopinée mardi soir dans la capitale burkinabè, après plus d'un mois d'hospitalisation au Maroc.

Agence France-Press

EN BREF

## Fausse alerte au Michigan

Chicago — Un Américain originaire de Californie a été arrêté hier après s'être enfermé dans les toilettes d'un avion de la compagnie United à destination du Michigan, affirmant qu'il portait une bombe, ont rapporté les autorités et des médias locaux. «Le vol a atterri sans encombre à l'aéroport TVC [de Traverse City, Michigan], tous les passagers sont descendus et l'avion a été fouillé sans que rien n'ait été trouvé», a dit l'autorité américaine des transports (TSA) dans un communiqué. «Selon les procédures standards, les forces de l'ordre et des agents du TSA étaient présents à l'arrivée de l'appareil, et le passager en question est actuellement interrogé», a ajouté le TSA, précisant avoir été informé d'un problème à bord de l'avion alors qu'il faisait route vers Traverse City en provenance de Chicago. Selon la chaîne de télévision WBPB, l'homme se serait enfermé dans les toilettes en disant porter une bombe. — AFP

## Les drones attaquent

Miranshah — Deux attaques de drones américains ont fait au moins onze morts hier à quelques heures d'intervalle au Waziristan du Nord, une zone tribale pakistanaise proche de la frontière afghane, ont annoncé des responsables pakistanais. Au cours de la première attaque, des missiles ont été tirés par deux de ces engins volants sans pilote dans le village de Zanini, à un peu plus d'une trentaine de kilomètres de Miranshah, chef-lieu du Waziristan du Nord, y faisant cinq morts. La deuxième attaque a eu lieu dans le village de Bichi, y faisant au moins six morts, ont annoncé des responsables pakistanais. — AFP

YÉMEN

## Six dirigeants présumés d'al-Qaïda sont tués

HAMMOUD MOUNASSAR

Sanaa — Six dirigeants d'al-Qaïda dans la Péninsule arabique, dont son chef militaire Qassem al-Rimi, ont été tués hier lors d'un raid aérien dans le nord du Yémen, a annoncé un haut responsable yéménite.

Le raid visait huit personnes, mais deux sont parvenues à s'échapper, selon ce haut responsable, qui a requis l'anonymat.

Il a identifié les deux rescapés comme étant Ammar al-Waïli et Saleh al-Taï, cités dans un premier temps parmi les responsables tués.

Outre Qassem al-Rimi, Ayedh al-Chabwani a également péri dans le raid mené par un avion de combat en milieu de journée, a ajouté le responsable sans préciser l'identité des quatre autres personnes tuées.

Un responsable des services de sécurité a pour sa part affirmé à l'AFP qu'Abdallah Hédi al-Taï et un Égyptien, Abou Aymen al-Masri, considéré comme un théoricien d'al-Qaïda au Yémen, figuraient aussi parmi ces six dirigeants.

L'attaque a eu lieu sur une colline d'Al-Agacher,

dans la région désertique d'Hab al-Chaaf, située entre les provinces d'Al-Jawf et de Saada (nord).

D'après des témoins, le raid s'est produit entre les postes-frontières yéménites d'al-Bouqa et d'al-Yatama, sur la frontière avec l'Arabie saoudite.

Des chefs de tribus, contactés par téléphone, ont précisé qu'un avion de combat avait pris en chasse trois véhicules tout-terrain, tirant un premier missile qui a raté sa cible. «Un deuxième missile a soulevé un nuage de poussière», a ajouté un chef tribal, affirmant avoir «vu l'un des trois véhicules s'enfuir».

Les véhicules, attaqués lors d'un arrêt à Al-Agacher, faisaient route de la province de Marib vers celle de Saada, où al-Qaïda disposerait d'un camp à Wadi al Abou-Jabara, a indiqué ce responsable tribal.

La province de Saada, fief de la rébellion zaïdite (chiite), et celle voisine d'al-Jawf sont le théâtre d'une offensive de l'armée yéménite depuis plus de cinq mois. L'armée saoudienne s'est impliquée dans le conflit après la mort le 3 novembre d'un de ses gardes-frontières, tué par un rebelle infiltré.

Agence France-Press

## Ukraine: fin de campagne électorale dans un climat tendu

Kiev — Un climat tendu prévaut en Ukraine avant le premier tour de l'élection présidentielle de demain, pour lequel aucun candidat ne se détache nettement.

Aux yeux de la plupart des observateurs, le premier ministre Ioulia Timochenko et l'opposant Viktor Ianoukovitch, adversaires depuis la «révolution orange» de 2004, qui fit de la première un sauveur national et du second un leader discrédité par un scrutin frauduleux, restent les deux favoris en lice.

Timochenko a lancé cette semaine une série d'accusations contre Ianoukovitch, qu'elle dit

soupçonner de préparer des fraudes «d'ampleur monstrueuse». On s'attend à ce qu'aucun candidat n'obtienne les 50 % de voix requis pour l'emporter dès le premier tour.

Ianoukovitch, 59 ans, ancien premier ministre appuyé par de grands industriels, devrait engranger demain une proportion de voix consistante, Timochenko se classant deuxième en principe. Mais les analystes estiment qu'il lui faudra un avantage très supérieur à 10 % pour éviter que Timochenko ne le supplante lors d'un second tour éventuel le 7 février et ne le prive ainsi de la présidence pour la deuxième fois.

L'ancienne république soviétique, qui compte 46 millions d'habitants, est en quête de dirigeants capables de conforter sa place en Europe sans ajouter aux difficultés qui affectent ses relations avec la Russie, sa grande et ombrageuse voisine.

Ces relations se sont dégradées sous la présidence de Viktor Iouchtchenko, dirigeant pro-occidental catapulté au pouvoir par la révolution orange mais que l'on s'attend à voir s'éclipser au premier tour après cinq années politiquement peu convaincantes.

Reuters

## Sudoku

par Fabien Savary

	7	1			8			
		2			7	4	6	
	3			4				8
9	8	3				2	1	
			9	5		3		
	6	4						3
			8		9			7
	9		6					

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1368

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	8	7	3	2	4	6	1	5
3	4	1	6	7	5	2	8	9
2	5	6	8	1	9	4	3	7
8	9	2	7	4	6	1	5	3
1	6	4	9	5	3	8	7	2
7	3	5	1	8	2	9	4	6
5	1	3	2	9	8	7	6	4
4	2	8	5	6	7	3	9	1
6	7	9	4	3	1	5	2	8

1367

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com

# SPORTS

## Le fédéral a signé une entente de traduction pour les J.O. de Vancouver

Ottawa — Le gouvernement fédéral a confirmé hier qu'il avait signé une entente avec le Comité d'organisation des Jeux de Vancouver (COVAN) pour des services de traduction et d'interprétation avant et pendant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Une somme de 5,3 millions de dollars doit permettre au Bureau de la traduction, géré par Travaux publics et services gouvernementaux, en collaboration avec le COVAN, d'offrir des services de traduction avant et pendant toute la durée des Jeux, pour répondre notamment aux besoins des athlètes, journalistes, et dignitaires.

Le gouvernement a déjà affecté une somme de 1,5 million à l'installation de panneaux bilingues permanents aux installations sportives et publiques, ainsi que 900 000 \$ à l'inclusion du français et de la culture francophone pendant les cérémonies quotidiennes de remise de médailles présidées par les provinces et territoires du Canada.

«*Tout le monde était tellement fier,*» a commenté Laraque, hier, après l'entraînement du Canadien tenu en prévision du match de ce soir au Centre Bell contre les Sénateurs d'Ottawa.

«*Et dans la misère, quand tu peux être fier comme ça de tes compatriotes... C'est comme un modèle d'espoir,*» a ajouté le colosse en faisant allusion à la déresse qu'il partage avec le peuple d'Haïti et

## Laraque a apprécié la réaction des partisans à son endroit

MARC TOUGAS

Brossard — Au lendemain de son but marqué dans des circonstances dramatiques, son tout premier en 59 matchs depuis qu'il s'est joint au Canadien il y a un an et demi, Georges Laraque était encore ému. Ému, tout particulièrement, par la réaction des amateurs de hockey et des membres de la communauté haïtienne du Québec à son endroit.

La foule a scandé son nom après son filet, qui a permis au Canadien d'égaliser le score à 2-2 contre les Stars de Dallas, et signalé le regain de vie des hommes de Jacques Martin en route vers un gain de 5-3. Mais le dur à cuire a également dit avoir reçu une tonne d'appels et de messages d'encouragement, dont près de 1000 courriels rien que sur son site Internet.

«*Tout le monde était tellement fier,*» a commenté Laraque, hier, après l'entraînement du Canadien tenu en prévision du match de ce soir au Centre Bell contre les Sénateurs d'Ottawa.

«*Et dans la misère, quand tu peux être fier comme ça de tes compatriotes... C'est comme un modèle d'espoir,*» a ajouté le colosse en faisant allusion à la déresse qu'il partage avec le peuple d'Haïti et

la communauté haïtienne du Québec à la suite du tremblement de terre survenu dans ce pays.

«*Je suis vraiment content de la façon dont c'est arrivé, ça ne pouvait pas mieux tomber, a-t-il encore dit de son but, hier. C'était super spécial. Pour être honnête, ce n'est pas tant le fait de marquer ce premier but que le moment où il est survenu. Ce premier but-là, je voulais le marquer dans des circonstances comme celles de jeudi.*»

«*C'était tellement significatif. C'était un soulagement mais en même temps, avec les Haïtiens qui regardent, qui sont ici à Montréal et qui suivent le hockey, de pouvoir leur dédier ce but, à ceux qui ont perdu des proches ou qui sont à leur recherche, pour moi, c'était vraiment miraculeux.*»

«*Et j'étais vraiment content de voir la réaction des gens. Après le match, j'ai appris à quel point les partisans avaient été généreux lors de la collecte de fonds [organisée au Centre Bell pendant la rencontre]. Ça montre vraiment qu'à Montréal, on a des partisans qui ont du cœur et qui sont capables de soutenir pas seulement leurs joueurs, mais aussi les communautés dans le besoin. C'était vraiment beau à voir.*»

La Presse canadienne

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

	Mj	Pts
a-1. New Jersey	45	65
a-2. Buffalo	45	63
a-3. Washington	46	62
4. Pittsburgh	49	61
5. Boston	46	53
6. N.Y. Rangers	47	51
7. Ottawa	48	50
<b>8. Montréal</b>	<b>48</b>	<b>50</b>
9. Philadelphie	46	49
10. N.Y. Islanders	47	48
11. Atlanta	46	47
12. Tampa Bay	46	46
13. Floride	47	46

### Aujourd'hui

Chicago à Columbus, 14h  
 Detroit à Dallas, 14h  
 New Jersey au Colorado, 15h  
 Boston à Los Angeles, 16h  
 Edmonton à San Jose, 16h  
**Ottawa à Montréal, 19h**  
 Buffalo à N.Y. Islanders, 19h  
 Tampa Bay en Floride, 19h  
 Atlanta en Caroline, 20h  
 N.Y. Rangers à St. Louis, 20h  
 Minnesota à Phoenix, 20h  
 Pittsburgh à Vancouver, 22h

### Demain

Chicago à Detroit, 12h30  
 Philadelphie à Washington, 15h  
**Montréal à N.Y. Rangers, 19h**  
 Calgary à Anaheim, 20h

# AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**AVIS PUBLIC. CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLLETTE. COUR MUNICIPALE. (PAR VOIE ACCÉLÉRÉE) NO: 07-02467-4.** La Ville de Repentigny, Partie Demanderesse -vs- Bourdeau Pierre Sergio, Partie Défenderesse. Le 25ième jour de janvier 2010, à 10h00, au 991, Basile-Routhier, Repentigny, Qc. district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Bourdeau, Pierre Sergio, saisis en cette cause, consistant en: 1 Honda Civic, 1 Mercedes GL600, 1 Acura 3, 2TL, 1 Acura 2, 3CL et acc. Conditions: ARGENT COMP. TANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher huissier du district de Joliette. MICHEL GAUCHER, HUISSIER DE JUSTICE, 577, Notre-Dame E252, Repentigny, (Québec) J6A 2T6. Tél: (450) 654-6511.

**LES ENTREPRISES SUNROY LITEE / SUNROY ENTERPRISES LTD. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION** Avis est par les présentes donné que Les Entreprises Sunroy Litee / Sunroy Enterprises Ltd. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, province de Québec. Montréal, le 8 janvier 2010.

**CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE NO: 17-05518-107** JONAS JEAN Partie demanderesse c. MILDRED NELSON Partie défenderesse **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Mme Mildred Nelson de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal au local 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

**CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTREAL. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 500-22-190328-099 PNEUS INTER QUÉBEC INC.** Partie demanderesse C STEVEN REMORQUAGE INC. Partie défenderesse. **AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE** PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de STEVEN REMORQUAGE INC. seront vendus par huissier de justice, le 28 janvier 2010 à 10h00 heures a.m. au 11650 80e avenue, Montréal, Québec, Canada, conformément à l'ordonnance de justice.

**CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTREAL. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 500-22-02465-096 DENIS RIVARD** Partie demanderesse C JOEL DELISLE ET S OPHIE COTE Partie défenderesse **AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE** PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de JOEL DELISLE ET S OPHIE COTE seront vendus par huissier de justice, le 29 janvier 2010 à 10h00 heures a.m. au 652 rue Notre-Dame-de-Fatima, Laval, Québec, Canada, conformément à l'ordonnance de justice.

**CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE** RAPHAEL METELLUS-FRANCOIS et THOMAS LAMBERT et JEAN-PAUL PIERRESAINT Demandeurs c. VILLE DE MONTREAL et LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC. Défenderesses **ASSIGNATION** À M. THOMAS LAMBERT Domicile inconnu **ORDRE** est donné à MONSIEUR THOMAS LAMBERT, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS** Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES**  
**HEURES DE TOMBÉE**  
 Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.  
**Publications du lundi:** Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
**Publications du mardi:** Réservations avant 16 h 00 le vendredi  
**Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340**  
 Sur Internet : [www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres)  
 Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

**CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE LAVAL. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 540-22-013488-092 DEVAU BOURGEOIS GAGNE HEBERT & ASSOCIES** Partie demanderesse C THEODOROS TSAKRIS Partie défenderesse **AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE** PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de THEODOROS TSAKRIS seront vendus par huissier de justice, le 28 janvier 2010 à 12h00 heures au 430, 12e avenue, Laval, Québec, Canada, conformément à l'ordonnance de justice.

**LES ENTREPRISES ONO SANTOIANI LITEE** Avis est par les présentes donné que Les Entreprises Ono Santoianni Litee, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de St-Léonard, province de Québec, demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies. Daté à Montréal, ce onzième jour de janvier, 2010.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION** PRENEZ AVIS que la Compagnie REGROUPEMENT POUR LE PONT DE LA 25 ayant son siège social à 775 rue Saint-Jean-Baptiste, en la ville de Terrebonne, province de Québec, J6W 1B5, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

**AVIS DE VENTE** PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTREAL. NO. COUR. 500-22-137038-074. COUR DU QUÉBEC ATELIER DE FERBLANTERIE FM INC. Partie(s) demanderesse(s) -vs- BISHOP MERCIER CONSTRUCTION / RESTAURATION INC. Partie(s) défenderesse(s) LE 28 JANVIER 2010 À 10H00 HEURE DE L'AVANT-MIDI, A LA PLACE D'AFFAIRES DE LA 7465, VÉRITÉ VILLE ST-LAURENT ET 17 DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1. ÉLÉVATEUR MARQUE SKYTRAK SERA

**PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE QUÉBEC. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 500-22-007422-093 COUR DU QUÉBEC MATHIEU ST-AMANT** Partie demanderesse -vs- NATIONAL AIR. Partie(s) défenderesse(s) LE 29 JANVIER 2010 À 10H00 HEURE DE L'AVANT-MIDI, A LA PLACE D'AFFAIRES DE LA 7465, VÉRITÉ VILLE ST-LAURENT ET 17 DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1. DÉCHIQUEUSE \* FELLOWES \* DM12CT GRIS ET NOIR; 1 MACHINE POUR LE COMPTE D'ARGENT LIQUIDE \* CYAL SOVEREIGN \* 1 PHOTOCOPIEUR \* DELL \* NOIR 31100C \* ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE (MOBIILIERS DE BUREAU); CONDI-TIONS: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE. LÉMOYNE. CE 14 JANVIER 2010 DAVID MASSI-COTTE, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (450)466-2628.

**PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE QUÉBEC. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 500-22-137038-074. COUR DU QUÉBEC ATELIER DE FERBLANTERIE FM INC. Partie(s) demanderesse(s) -vs- BISHOP MERCIER CONSTRUCTION / RESTAURATION INC. Partie(s) défenderesse(s) LE 28 JANVIER 2010 À 10H00 HEURE DE L'AVANT-MIDI, A LA PLACE D'AFFAIRES DE LA 7465, VÉRITÉ VILLE ST-LAURENT ET 17 DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1. DÉCHIQUEUSE \* FELLOWES \* DM12CT GRIS ET NOIR; 1 MACHINE POUR LE COMPTE D'ARGENT LIQUIDE \* CYAL SOVEREIGN \* 1 PHOTOCOPIEUR \* DELL \* NOIR 31100C \* ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE (MOBIILIERS DE BUREAU); CONDI-TIONS: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE. LÉMOYNE. CE 14 JANVIER 2010 DAVID MASSI-COTTE, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (450)466-2628.**

**AVIS DE VENTE** PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE QUÉBEC. COUR DU QUÉBEC (procédure Allégée) 500-22-137038-074. COUR DU QUÉBEC ATELIER DE FERBLANTERIE FM INC. Partie(s) demanderesse(s) -vs- BISHOP MERCIER CONSTRUCTION / RESTAURATION INC. Partie(s) défenderesse(s) LE 28 JANVIER 2010 À 10H00 HEURE DE L'AVANT-MIDI, A LA PLACE D'AFFAIRES DE LA 7465, VÉRITÉ VILLE ST-LAURENT ET 17 DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1. DÉCHIQUEUSE \* FELLOWES \* DM12CT GRIS ET NOIR; 1 MACHINE POUR LE COMPTE D'ARGENT LIQUIDE \* CYAL SOVEREIGN \* 1 PHOTOCOPIEUR \* DELL \* NOIR 31100C \* ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE (MOBIILIERS DE BUREAU); CONDI-TIONS: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE. LÉMOYNE. CE 14 JANVIER 2010 DAVID MASSI-COTTE, HUISSIER GRENIER & ASSOCIES, HUISSIERS (450)466-2628.

**JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
 Dans l'affaire de la faillite de :  
**Failite.** Le 8 janvier 2010  
**MULTI GRAPHE G.L. INC.**  
 466, Bourque, Le Gardeur QC J5Z 5A2  
**Assemblée**  
 27<sup>e</sup> jour de janvier 2010 à 10 h 00 à l'adresse suivante : 110, BOUL. CRÉMAZIE OUEST, BUREAU 1120, MONTRÉAL QC H2P 1B9.  
 Le 13 janvier 2010.  
 Jean Fortin & Associés Syndics Inc.  
 Tél. : (450) 442-3260 [www.jeanfortin.com](http://www.jeanfortin.com)

**AVIS PUBLIC**  
 Ville-Marie  
**Montréal**  
**DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**  
**1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**  
 Lors de sa séance du 8 décembre 2009, le conseil d'arrondissement a adopté les seconds projets de 2 résolutions qui contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par toute personne intéressée des zones visées et des zones contiguës, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).  
**2. OBJET DES SECONDS PROJETS**  
 a) CA09 240784 : résolution autorisant à certaines conditions l'agrandissement du bâtiment de la Société des arts technologiques (SAT) portant le numéro 1195, boulevard Saint-Laurent, et ce, en conformité avec le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) et en dérogation aux articles 10, 61, 96, 97 et 605 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs entre autres à la hauteur en mètres, à l'alignement de construction, à la superficie des ouvertures et au nombre d'unités de stationnement [dossier 1094400009].  
 b) CA09 240785 : résolution autorisant à certaines conditions la démolition des bâtiments portant les numéros 2055 à 2067, rue Stanley, et la construction d'un bâtiment résidentiel de 21 étages, et ce, en conformité avec le règlement CA-24-011 et en dérogation aux articles 34 et 605 du règlement 01-282 relatifs entre autres au pourcentage de la façade en retrait de l'alignement et au nombre d'unités de stationnement [dossier 1094400071].  
**3. TERRITOIRES VISÉS**  
 a) CA09 240784 : Le territoire visé est constitué de la zone visée 0483 et des zones contiguës 0436, 0488, 0507, 0526, 0527 et 1037; il peut être représenté comme suit :

Demands de participation à un référendum a/s de monsieur Claude Théorêt Secrétaire d'arrondissement Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2L 4S8.  
**5. PERSONNE INTÉRESSÉE**  
 - Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 8 décembre 2009, remplit les conditions suivantes :  
 • être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;  
 • être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou  
 - tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 8 décembre 2009, remplit les conditions suivantes :  
 • être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;  
 • avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou  
 - tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 8 décembre 2009, remplit les conditions suivantes :  
 • être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir la demande;  
 • être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou coccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

Si l'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Si l'agit d'une personne morale, elle doit avoir :  
 • désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 8 décembre 2009, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;  
 • produit avant ou produire, lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).  
**6. ABSENCE DE DEMANDE**  
 Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire; celles qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de participation à un référendum pourront être incluses dans les résolutions concernées, sans devoir être approuvées par les personnes habiles à voter.  
**7. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS**  
 Ces projets peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 5<sup>e</sup> étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est, station Berr-UQAM du métro, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station Champ-de-Mars du métro.  
 Montréal, le 16 janvier 2010  
 Claude Théorêt  
 Secrétaire d'arrondissement

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :**  
**9119-9620 QUÉBEC INC.**  
 7550, rue Central, Lasalle QC H8R 1K3  
**AVIS** est par les présentes donné que **9119-9620 QUÉBEC INC.** a fait cession de ses biens le 16 décembre 2009, et que la première assemblée aura lieu le 6 janvier 2010, à 10 h 00, au 7100, Jean-Talon Est, #600 Anjou QC H1M 3S3.  
 Daté le 16 décembre 2009.  
**Johanne Serpone, CIRP LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.**  
**7100, rue Jean-Talon Est Bureau 600, Anjou (Québec) H1M 3S3**  
**Tél. : (514) 355-6553**  
**Télex : (514) 355-8423**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
 Dans l'affaire de la faillite de : **LES CURRS AKOURY INC.**, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1795, boul. St-Martin Ouest, dans la ville et district de Laval, province de Québec, (H7S 1N2)  
 Débitrice  
**AVIS** est par les présentes donné que **LES CURRS AKOURY INC.** a fait cession le 7 janvier 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 janvier 2010 à 10h00 au bureau du Surintendant des faillites, 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal.  
 Ce 8 Janvier 2010  
**GROUPE PIGEON BRAULT SYNDICS INC.**  
 Syndic  
**NATHALIE BRAULT, CMA, CIRP SYNDIC ADMINISTRATEUR**  
**Place Montmorency 255, boul. de la Concorde Ouest, bureau 200 Laval (Québec) H7N 5T1**  
**Tél. : (450) 975-1030**  
**Télex : (450) 975-8171**

**STIKEMAN ELLIOTT**  
 Soyez avisés que M<sup>r</sup> Nicolas Beugnot a, le 31 décembre 2009, cessé d'exercer le droit au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l. et que M<sup>r</sup> Anthony Penhale a, le 4 janvier 2010, également cessé d'exercer le droit au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
 Soyez également avisés que M<sup>r</sup> Corine Di Maria a, le 18 décembre 2009, joint l'équipe de Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
 Le présent avis est donné afin de satisfaire aux exigences du Code des professions du Québec.  
 Les membres du Barreau du Québec qui exercent leurs activités professionnelles chez Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l., une société à responsabilité limitée (s.r.l.) de l'Ontario, ne sont pas personnellement responsables des dettes ou obligations de la société ou d'un autre professionnel découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, ou d'une personne sous la surveillance directe ou la direction de ce dernier dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.  
 Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats  
[www.stikeman.com](http://www.stikeman.com)

**Donnez. On peut faire plus encore.**  
 Centre de services à la personne

**4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**  
 Pour être valide, une demande doit :  
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;  
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;  
 - être reçue avant 16 h 30, le 25 janvier 2010, à l'adresse suivante :

**b) CA09 240785 :** Le territoire visé est constitué de la zone visée 0218 et des zones contiguës 0201, 0207, 0212, 0216, 0217, 0222, 0223, 0227, 0233 et 0236; il peut être représenté comme suit :

**b) CA09 240785 :** Le territoire visé est constitué de la zone visée 0218 et des zones contiguës 0201, 0207, 0212, 0216, 0217, 0222, 0223, 0227, 0233 et 0236; il peut être représenté comme suit :

**b) CA09 240785 :** Le territoire visé est constitué de la zone visée 0218 et des zones contiguës 0201, 0207, 0212, 0216, 0217, 0222, 0223, 0227, 0233 et 0236; il peut être représenté comme suit :

**b) CA09 240785 :** Le territoire visé est constitué de la zone visée 0218 et des zones contiguës 0201, 0207, 0212, 0216, 0217, 0222, 0223, 0227, 0233 et 0236; il peut être représenté comme suit :

**AVIS PUBLIC**  
 Ville-Marie  
**Montréal**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
 1° Toutes les personnes s'intéressant aux projets immobiliers décrits ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans les territoires visés qui sont situés dans l'arrondissement de Ville-Marie et, pour le projet décrit au sous-paragraphe b), également dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement a adopté le 8 décembre 2009 les premiers projets de résolution s'y rapportant.  
 a) Résolution autorisant à certaines conditions la construction d'un édifice résidentiel et hôtelier sur des lots situés au sud-est de l'intersection des rues Sherbrooke et Guy, et ce, en conformité avec le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) et en dérogation à l'article 9 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatif à la hauteur et à l'article 3 du Règlement sur la construction d'un bâtiment adjoint au bâtiment portant le numéro 1538, rue Sherbrooke Ouest (01-099) [dossier 1094400073].  
 2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le 26 janvier 2010, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5<sup>e</sup> étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.  
 3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.  
 4° Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes intéressées des territoires visés.  
 5° Des renseignements relatifs à ces projets, de même qu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation les concernant, peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545.  
 Montréal, le 16 janvier 2010  
 Claude Théorêt  
 Secrétaire d'arrondissement

**AVIS PUBLIC**  
 Ville-Marie  
**Montréal**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
 1° Toutes les personnes s'intéressant aux projets immobiliers décrits ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans les territoires visés qui sont situés dans l'arrondissement de Ville-Marie et, pour le projet décrit au sous-paragraphe b), également dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement a adopté le 8 décembre 2009 les premiers projets de résolution s'y rapportant.  
 a) Résolution autorisant à certaines conditions la construction d'un édifice résidentiel et hôtelier sur des lots situés au sud-est de l'intersection des rues Sherbrooke et Guy, et ce, en conformité avec le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) et en dérogation à l'article 9 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatif à la hauteur et à l'article 3 du Règlement sur la construction d'un bâtiment adjoint au bâtiment portant le numéro 1538, rue Sherbrooke Ouest (01-099) [dossier 1094400073].  
 2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le 26 janvier 2010, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5<sup>e</sup> étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.  
 3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.  
 4° Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes intéressées des territoires visés.  
 5° Des renseignements relatifs à ces projets, de même qu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation les concernant, peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545.  
 Montréal, le 16 janvier 2010  
 Claude Théorêt  
 Secrétaire d'arrondissement

**AVIS PUBLIC**  
 Ville-Marie  
**Montréal**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
 Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront sur une demande de dérogation mineure approuvant, pour la construction du bâtiment commercial qui portera le numéro 50, rue Sainte-Catherine Ouest, un mode d'implantation jumelé plutôt que contigu, des marges latérales moindres que le minimum prescrit et la construction d'une saillie (colonne) dans une marge, et ce, en conformité avec le Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008) et en dérogation aux articles 56, 81 et 369 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).  
 La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le 8 février 2010, à 19 h, à la maison de la culture Frontenac, 2550, rue Ontario Est.  
 Des renseignements concernant cette demande peuvent être obtenus en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant le dossier 1094400091.  
 Montréal, le 16 janvier 2010  
 Claude Théorêt  
 Secrétaire d'arrondissement

**Donnez. On peut faire plus encore.**  
 Centre de services à la personne

# LES SPORTS

## Le Canadien a son musée

JEAN DION

Le Canadien comptait déjà 54 de ses membres, joueurs et bâtisseurs, au Temple de la renommée du hockey. Voilà qu'il aura désormais son panthéon bien à lui.

Les dirigeants de l'équipe ont procédé hier à l'inauguration du Temple de la renommée des Canadiens, un musée permanent situé à l'intérieur même du Centre Bell et qui permettra aux visiteurs de revivre les grands moments de la longue histoire du Tricolore.

De nombreuses pièces meublent le site, dont certaines d'une grande rareté. On peut par exemple examiner des cartes de hockey remontant à aussi loin que 1910, le plus ancien chandail connu du Canadien, la casquette d'Aurèle Joliat, les béquilles utilisées par Howie Morenz après la fracture multiple à la jambe qu'il avait subie en 1937, les patins portés par Jean Béliveau lorsqu'il marqua son 500<sup>e</sup> but en carrière, l'un des premiers masques de Jacques Plante, le plastron de Bill Durnan, un bâton de Georges Vézina et le blouson d'Eddy Palchak.

«C'est un projet qui nous tenait tous à cœur de longue date», a déclaré hier le président du club, Pierre Boivin, en présence de Serge Savard, Yvan Cournoyer et Réjean Houle. «Il n'y avait pas de lieu pour s'imprégner de la riche tradition du Canadien. Montréal méritait ça.»

L'inauguration du musée, qui sera accessible au public dès aujourd'hui moyennant prix



Plusieurs chandails d'époque et quantité d'autres pièces de collection sont exposés au nouveau Temple de la renommée du Canadien, au Centre Bell.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

d'entrée et sera ouvert six jours par semaine, vient en quelque sorte mettre un point final aux cérémonies du centenaire, même si d'autres patinoires communautaires seront aménagées et que le Centre Bell adoptera sous peu officiellement l'adresse 1909, avenue des Canadiens-de-Montréal.

L'exposition compte des sections interactives, comme un écran tactile que l'on peut actionner du doigt pour obtenir des informations sur différents joueurs. On trouve également une réplique du tableau indicateur du vieux Forum, qui indique que le Canadien vient de l'emporter 5-4 en prolongation contre les Bruins de Boston

lors du célèbre 7<sup>e</sup> match de la série demi-finale en 1979.

De même, on a reconstitué un wagon du train dans lequel

Par nos activités de culture, c'est avec fierté qu'au cours de 2010 nous célébrons le 100<sup>e</sup> anniversaire du journal **LE DEVOIR**.

Félicitations à toute l'équipe!

www.lesbeauxdetours.com (514) 352-3621  
En collaboration avec Club Voyages Rosemont

les membres de l'équipe voyageaient avant le passage à l'avion, et le vestiaire du club de la saison 1976-77, la meilleure de son histoire. Les grandes rivalités, avec les Nordiques de Québec, les Bruins de Boston, les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Detroit sont par ailleurs évoquées.

Le projet de créer un Temple de la renommée exclusivement consacré au Canadien, piloté

par le vice-président Ray Lalonde, a commencé à germer il y a trois ans et des milliers d'heures de travail lui ont été consacrées depuis. Plusieurs anciens joueurs, des collectionneurs et le Temple de la renommée du hockey à Toronto ont été mis à contribution pour constituer une banque de pièces impressionnante.

Le Devoir

**VOIR VENEZ CONSERVATOIRE**  
d'art dramatique de Montréal

www.conservatoire.gouv.qc.ca

**DIVINES PAROLES**  
de Ramón del Valle-Inclán  
du 22 au 30 janvier à 19h30 (relâche les 24 et 25)  
et en matinée le 30 janvier, à 15h  
Mise en scène de Philippe Soldevilla

Théâtre Rouge  
4750, avenue Henri-Julien  
Billets 5 \$ au Conservatoire:  
514 873-4283  
ou sur Admission

514-790-1245  
1-800-361-4599  
ADMISSION.COM

Conservatoire de musique et d'art dramatique Québec

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

**503 SERVICES FINANCIERS**

**JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics**

Avez-vous besoin d'aide ???  
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leur problème financier.

Consultation sans frais, aucun intermédiaire. Un seul paiement, sans intérêt.

Appelez-nous au 514 382 3260 ou sans frais à 1 800 465 3809

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

**Dystrophie musculaire Canada**  
une action musclée

1.800.567.2236  
www.muscle.ca  
bureau du Québec

**Paquette, Fernand 1925-2010**

Fernand Paquette est décédé à l'âge de 84 ans à l'Institut Universitaire de Gériatrie de Montréal, le 13 janvier 2010. Il aura été un des pionniers de la télévision et de l'audio-visuel dans le monde de l'éducation. Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline Guillet, quatre enfants - Marie, François, Louise et Michel -, leurs conjoints, trois petits-enfants ainsi qu'une arrière-petite-fille.

La famille recevra les condoléances le samedi 16 janvier de 14h à 17h au complexe funéraire

**Groupe LeSieur Légalé**  
95, boulevard St-Luc  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
450-359-0990

Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut Universitaire de Gériatrie de Montréal seraient appréciés.

**121 ESTRIE**

**BORD DE L'EAU - ESTRIE**  
Résidence ensoleillée entièrement rénover, endroit paisible avec vue sur le lac de partout, à 2hrs du Pont Champlain. 4 cac, 3 s/bains, 2 foyers, piscine et bien plus, 3 acres de terrain. 575 000\$.

Faut voir! Voir détails sur: www.ginetteurcotte.com  
Ginette Turcotte, agent, imm. aff. Re/Max du Carlier inc. Ctr. imm. agréé franchisé ind. et autonome 514-731-7575 / 514-347-8905 cell

**134 FERMES, FERMIETTES, TERRES**

**DURHAM-SUD Terre 126 arpents**  
Maison, étable équipée pour vaches laitières, garage, fromagerie. Beaucoup arbres fruitiers, 350 000\$ nég. 619 859-9951

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

**WESTMOUNT, AVE MELVILLE**  
grands 4 1/2 et 5 1/2, chauffage/eau chaude inclus, contactez kim 514-710-7157

**WESTMOUNT, beau grand 5 1/2**  
près Greene, rénové, chauffé, équipé, 1100\$, libre 514-939-1861 514-679-8663

**161 SOUS-LOCATION**

**Tres beau 3 1/2 CENTRE-VILLE**  
Idéal pers. 40 ans et + ou couple, 670\$ tout inclus, meublé, tél, internet, câble. Durée 6 mois. Libre imm. (514) 842-3684

**164 CONDOMINIUMS À LOUER**

**DRUMMOND (rue), condo 4 1/2**  
2 s/bains, balcon, 5 électros, a/c, portier, sécurité 24h, piscine, 1700\$ garage incl. + eau chaude. Nouveau bail ou cession (jusqu'au 31 juillet). Libre mars 514-786-0891

**GATINEAU - Port de Plaisance**  
2 ch., 2 s/bains, jacuzzi, 1 400 p.c. 8e, vue du Parlement et rivière Outaouais. Stat. intérieur. 1600\$/ms. Libre. 204-955-5620

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

**A PARIS - Montmartre**  
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

**À PARIS Petit bijou d'appart**  
sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers. 514-489-5955 appartement-montmartre.com

**PARIS VII - XV Champ-de-Mars**  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

**PARIS XIVe près gare et métro.**  
2 1/2 tout équipé, ensoleillé, calme. 650\$/750\$/semaine. sedesno@videotron.ca 514 761-6551

**307 LIVRES ET DISQUES**

**\*Librairie Bonheur d'Occasion\***  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

**320 AMEUBLEMENT**

Consoles (2), secrétaire, authentique tapis Tabriz (11 x 8), torchère art déco, lampe de table et suspension de s-à-m. Parfait état. Prix à discuter. 514-344-9281

**420 SECTEUR VENTE**

**Recherchons des agents commerciaux.** Aucune expérience requise. Véhicule préféré mais pas indispensable. S.v.p. communiquer avec Jen 514-940-0546

**450 EMPLOIS DIVERS**

**PORTIER(ÈRE), pour immeuble en copropriété - Vieux-Montréal.**  
4 jours/sem. de 15h à 23h. Bilingue, esprit d'équipe. Lun. au vend., 9h-14h. 514-949-9220. Après 15h au 514-286-0059.

**410 BUREAUX**

**410 BUREAUX**

**ASSISTANT(E) JUNIOR DE DÉPARTEMENT**

Excellent français écrit, connaissance en informatique de bureau, facturation, organisation.

ENVOYER CV À MARGARETQ@FABRICVILLE.COM

**415 SECTEUR INFORMATIQUE**

**PROGRAMMEUR D'APPLICATION WEB**

Tres bonnes connaissances ASP.NET et composants (AJAX.NET) aussi langage C environnement ASP.NET et VISUAL STUDIO. Connaissances approfondies des bases de données SQL (ACCESS, MYSQL, SQL SERVER). Bonnes connaissances technologies Web (AJAX, Service Web). Connaissances de XML et XSL.

FAITES PARVENIR CV À: CV\_PROG@DECISIONPLUS.COM FAX : 514-392-1616

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Maintenez une vie sociale active. Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en maintenant une vie sociale active. Le maintien des liens sociaux vous aide à garder votre cerveau en forme.

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale. Société Alzheimer

**515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?**  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**530 COURS**

**TAI JI QUAN**  
Soirée d'information-démonstration Le mardi 12 janvier, 19h30 514 272-7672

**542 MASSOTHÉRAPIE**

Mon massage peut vous faire beaucoup de bien!  
Détente garantie! 514-943-0969

**SERVICE PERSONNEL MAINS MAGIQUES.**  
Meilleur massage. 450 321-0084

4 lignes de texte à seulement **85\$** pour une semaine\*

petitesannonces@ledevoir.com 514 985-3322  
\*certaines conditions s'appliquent

pour prendre soin de la vie

Opération 11 Enfant Soleil  
operationenfantssoleil.ca  
1 877 683 2325

**Riendeau, André 1931-2010**

Le 8 janvier 2010, à l'âge de 78 ans, est décédé M. André Riendeau à l'Hôpital de St-Jérôme. Outre sa conjointe, Mme Diane Moissan (ses enfants Myriam (Eric, Léa et Flore) et Hugues (Isabelle, Zoé et Zack)), il laisse dans le deuil ses enfants Jean (Demet), Sylvie (Jean-Daniel), Claudine (Bernard), Martin, leur mère Micheline, ses petits-enfants Jean-Sébastien, Simon, Céline, Justine, Sandryne, Charles, ainsi que plusieurs parents et amis.

Pionnier de la pharmacie contemporaine et figure dominante de l'industrie pharmaceutique québécoise, il a aussi été un entrepreneur et un homme d'affaires reconnu. Parmi ses réalisations dans les Laurentides, il développa le concept résidentiel de la « Vallée ensoleillée », à Morin-Heights.

La famille recevra les condoléances le samedi 23 janvier 2010 de 14 heures à 17 heures au salon de la :

**Maison Funéraire Trudel Inc.**  
214, Principale  
St-Sauveur-des-Monts  
www.maisontrudel.com

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Alzheimer des Laurentides.

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**Métro Lionel-Groulx, 7 1/2,**  
traichement rénové, beaucoup de cachet, 3 ch., 1500\$ 514-594-4594

**OUTREMONT - 1525 BERNARD**  
Grand 5 1/2, 2e, tout compris. Meublé si désiré. Près Stanislas. Janvier. 1500\$ Gar. 514 271-4168

**PLATEAU, Gr. 4 1/2 duplex, 2e**  
étage, électros inclus, non-ch., face au parc, 1000\$ 514-273-4724

**Tres bel apt, 100% rénové.**  
Ancien 4 1/2 converti en grand 3 1/2. Ville-Marie, libre. 514-932-8761

**VILLERAY près Métro Jarry.**  
Haut duplex, 5 1/2 + salle de lav. 2 c.c. Non-fumeur. Février. 950\$ 514 387-6645

**176 CHALETS À LOUER**

**MONT-TREMBLANT,**  
15 min. des pentes de ski. 3 c.c. 1300\$/mois. 418 666-6586

**190 GARAGES, PARKING**

**STATIONNEMENTS**  
Intérieurs et extérieurs disponibles Proche station Berri UQAM et Parc Lafontaine. Prix défiant toute concurrence! Contactez Roula 514 298-8004 ou 514 521-6661

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

**Nouvelle adresse**

1855, rue Du Havre  
Montréal Qc H2K 2X4  
Téléphonez dès maintenant  
514 525-1149  
Télécopieur: 514 525-7999  
necrologie@lememorial.com

**Le mémorial**  
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30  
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le; samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

# CULTURE

## Le prix Lumière du meilleur film francophone va à Xavier Dolan

ODILE TREMBLAY

Paris — Décidément, rien n'endigue la moisson de lauriers récoltés par le jeune Xavier Dolan avec son film *J'ai tué ma mère*. Hier, la presse étrangère en poste à Paris lui a décerné le Lumière du meilleur long métrage francophone hors France. Anne Dorval, qui représentait le film, a reçu le prix des mains de Carole Laure, l'une aussi ravie que l'autre. «*Avec le temps, le divertissement a sclérosé l'authenticité*, a dit l'actrice en lisant le texte de Xavier. *Des artistes québécois tentent de briser le moule.*»

Le Québec fut d'ailleurs très présent à cette 15<sup>e</sup> cérémonie des Lumières, sous la présidence du cinéaste Régis Wargnier, puisque Carole Laure a rappelé l'apport du défunt Gilles Carle. Le président de cette académie, le correspondant du *Devoir* Christian Rioux, a fait projeter de son côté le très beau court métrage (et un peu noir dans les circonstances) *Danse macabre* de Pedro Pires, sur une idée de Robert Lepage.

D'une année à l'autre, ces prix Lumière gagnent en importance et en couverture médiatique. Non seulement sont-ils décernés dans des endroits de plus en plus luxueux — cette année dans le grand salon avec fresques et dorures de la mairie de Paris —, mais les vedettes se déplacent nombreuses pour donner des prix ou les recevoir. Frédéric Beigbeder, Patrick Poivre d'Arvor,

Charles Berling, etc., étaient au rendez-vous.

La soirée — méchant contraste — s'est placée sous le signe des malheurs d'Haïti, et Christian Rioux a lu des réflexions de Dany Laferrière sur la catastrophe de Port-au-Prince. Ici comme ailleurs, l'impuissance et la consternation régnent, mais pour les Lumières, en tenue de soirée.

Isabelle Adjani est venue recevoir son prix d'interprétation féminine pour son rôle d'enseignante dans *La Journée de la jupe* de Jean-Paul Lillienfeld.

Damant le pion au favori *Un prophète* de Jacques Audiard, l'excellent mais plus mineur *Welcome* de Philippe Lioret fut sacré meilleur film français. *Un Prophète* n'est quand même pas reparti bredouille: meilleure réalisation et meilleur acteur pour Tahar Rahim, remarquable en jeune Maghrébin à l'école du crime et de la prison.

Ces prix Lumière, comme les Golden Globes à Los Angeles, sont décernés par des journalistes étrangers en poste à Paris, environ 150, qui ne sont pas nécessairement spécialisés en culture. Christian Rioux reconnaît que tous n'ont pas vu l'ensemble des films français, mais qu'ils aiment le septième art de l'Hexagone. Notre correspondant est président des Lumières depuis cinq ans. C'est lui qui a instauré la catégorie du meilleur film francophone, que Xavier Dolan a remporté hier soir.

Le Devoir

MÉDIAS

## Quebecor met en ligne Le Journal de Montréal

FABIEN DEGLISE

Sans tambour, ni trompette, Quebecor Media vient de mettre en ligne une version numérique de son célèbre quotidien *Le Journal de Montréal* ([journaldemontreal.canoe.ca](http://journaldemontreal.canoe.ca)). Cette mise en ligne d'une grande partie du contenu du tabloïd intervient alors que les journalistes du quotidien sont toujours en lock-out, et ce, depuis près d'un an. Ils ont aussi, dans ce contexte, donné vie à leur propre journal Web, baptisé Rue Frontenac ([ruefrontenac.com](http://ruefrontenac.com)).

La version en ligne du *Journal de Montréal* a discrètement pris son envol au début de la semaine dans le cyberspace, et ce, sous la bannière Canoe, la branche numérique de l'empire Péla-deau. Outre un accès au contenu habituel du quotidien, l'espace offre également un accès à des galeries de photos liées à l'actualité, à des vidéos, aux petites annonces ainsi qu'aux chroniques de ses collaborateurs vedettes, dont Richard Martineau, Jean-Marc Léger et Jean-Luc Mongrain font partie. Par ailleurs, cette vitrine numérique permet un accès à des contenus émanant d'autres médias de la planète Quebecor.

Tout en qualifiant de «*très laid*» l'habillage visuel de cette nouvelle vitrine numérique d'information, Raynald Leblanc, président du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, en lock-out depuis le 24 janvier 2009, s'est dit étonné par la décision de Quebecor de donner aujourd'hui une existence virtuelle à ce quotidien.

Ironiquement, l'existence en ligne du *Journal de Montréal* est depuis plusieurs années au

centre des discussions, mais également une source de tensions entre la direction du quotidien et les journalistes du *Journal*. À répétition, avant le déclenchement du conflit, Quebecor a refusé de donner une forme virtuelle à son quotidien, préférant distiller son contenu dans son environnement en ligne Canoe, où convergent également les informations en provenance de TVA, LCN et des magazines de l'empire médiatique.

La présence en ligne du *Journal*, sous son identité propre, indique donc un important changement de cap pour le tabloïd qui, du coup, se retrouve — dans le monde virtuel — en concurrence directe avec Rue Frontenac, la Web-publication des 253 employés en lock-out. «*Si c'est ce que Quebecor a cherché à faire, c'est manqué*, a souligné M. Leblanc. *En terme de qualité de contenus, Rue Frontenac se démarque encore largement.*»

À quelques jours du premier anniversaire de ce conflit de travail, le dialogue n'est toujours pas rétabli entre la direction de l'entreprise et ses employés sur le trottoir. Pire, en décembre dernier, Quebecor a durci le ton en exigeant de nouvelles concessions, dont des mises à pied à la rédaction et une plus grande utilisation des services de l'agence QMI dans le *Journal*. Demandes rejetées avec véhémence par les travailleurs. Et rien n'indique par ailleurs que les discussions pourraient reprendre «*dans un avenir proche*», a indiqué M. Leblanc.

Malgré nos appels, il n'a pas été possible de parler hier à un représentant de l'empire médiatique.

Le Devoir

EN BREF

### Alain Lefèvre et Stanley Péan pour Haïti

Espace musique diffusera demain, de 10h à 13h, une édition spéciale de *Dimanche matin* avec l'animateur-pianiste Alain Lefèvre. L'émission sera coanimée pour l'occasion

par Stanley Péan, et dédiée à Haïti à travers une part importante de la programmation musicale et des témoignages de personnalités politiques. — *Le Devoir*

## LES PETITES ANNONCES



**OUTREMONT – UNIQUE !**  
1025, MT-ROYAL OUEST, #110

Condo de prestige au pied du Mont-Royal. 1 204 p.c., 2 chambres, 1 s/bains, 1 s/eau, grande terrasse, stat. int., plafond 11", fenestration abondante, vue sur la montagne, comptoirs de granit, rangement ++, concierge en résidence, magnifique aménagement paysager.

514 274-0983. 674 500 \$.  
[www.duproprio.com/148790](http://www.duproprio.com/148790)

514.985.3322 1 800.363.0305

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

# & Charme prestige

**NOUVEAU**



**PETITE ITALIE**

6655 St-Laurent #310 — 429 000 \$

Près marché Jean-Talon et services, condo 1240 p.c. net. 3<sup>e</sup> étage, 2 balcons, garage. Aires ouvertes, bois franc, 2 grandes chambres, 1 s/bains, 1 s/eau, rangement au sous-sol. Sécurité, ascenseur.

MLS # 827 2498

**À LOUER**



**VILLE MT-ROYAL**

2230 Seneca — 3 700 \$/mois

Cottage détaché sur petite rue tranquille à quelques rues du centre Rockland. 5 chambres, 2 s/bains, 2 s/eau. Garage, 2 stationnements. Jardin et terrasse accessible par la cuisine.

MLS # 827 3000

**VENDU**



**LE PHÉNIX**

**VIEUX-MONTRÉAL**

650 Notre-Dame ouest # 804 — 499 000 \$

L'envoûtement du Vieux-Montréal avec en plus la tranquillité, la discrétion et l'intimité. Vue dégagée, plafonds 9', bois franc, immense fenêtres, terrasse 7 x 11. Piscine, gym, garage, 5 électros. 2 chambres, 2 s/bains, douche séparée.

MLS # 821 4749



**PISCINE**

**OUTREMONT**

17 Ainslie — 2 999 000 \$

Magnifique cottage détaché près parc Joyce, écoles, hôpitaux, transports, etc. Plafonds 11' 7" au RDC, garage double intérieur, 4 stat. ext. Immense grenier et s/sol finis. 16 pièces dont 6 ch. Lambris chêne et acajou. Éléments d'origine conservés, rénos majeures en 1993.

MLS # 823 8115



**CHARLOTTE MICHAUD**

514-272-1010  
[www.charlottemichaud.com](http://www.charlottemichaud.com)  
[cmichaud@sutton.com](mailto:cmichaud@sutton.com)

Groupe Sutton-Immobilier Inc.  
Courtier immobilier agréé

**MT-TREMBLANT 514-736-0767**



Maison en bois rond, vue panoramique, 4 chambres à coucher. Près du ski. 949 000 \$

Grand semi-détaché neuf + 3000 pi<sup>2</sup>, 3 chambres à coucher. Près du ski. 459 000 \$

Maisons construites par le vendeur.

[www.tremblantvendre.ca](http://www.tremblantvendre.ca)



**SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

221, ave De Gaspé Ouest

Charmant «four square house» de 1946 avec détails sympathiques, grand terrain en partie boisé avec ruisseau et joli garage-atelier. Trois chambres et un bureau à l'étage. SIA 8251526. 154 000 \$.

**PHILIPPE MÉTHÉ 418 894-3363**  
de Kamouraska à Cacouna

Agent immobilier affilié — Re/Max élégance inc.  
[elegance.philippe@yahoo.ca](mailto:elegance.philippe@yahoo.ca)

**SUR RENDEZ-VOUS**



**335, SQUARE SAINT-LOUIS**

Saisissez votre chance de vivre dans un cottage victorien au Carré Saint-Louis. Très lumineux, hauts plafonds, 2 chambres à coucher, terrasse extérieure, magnifique escalier, grand salon. 575 000 \$. MLS #8248010.

**EMMANUELLE LEBEAU ET MARTINE ROBERTSON 514-721-2121**  
La Capitale du Mont-Royal


**les importations antipode**



Meubles importés en teck à prix abordables  
Directement de l'importateur



[www.lesimportationsantipode.com](http://www.lesimportationsantipode.com)  
514 497-5769



**ST-FELIX-DE-KINGSEY**

Adorable maison restaurée, avec ruisseau et lac 30 pieds de diamètre. Pinède, culture de baies sauvages, arbres magnifiques. Incroyable! Unique!

**NICOLE GAUTIER ENR. 819 826-2348**  
Courtier immobilier agréé



**L'Islet sur Mer**

Condos à vendre bord du fleuve / L'Islet sur Mer

À partir de 138 000 \$

[www.oieblanchesurmer.com](http://www.oieblanchesurmer.com)